

Réinventons le bien vivre ensemble!

20 pistes d'action proposées par
l'Association écoquartier





Sommaire

- 5 Préface**
Bien vivre ensemble dans le quartier de Surprisia
- 7 Pourquoi et comment revaloriser le vivre ensemble**
- L'Association écoquartier et le défi du vivre ensemble
 - Observations initiales et cadrage en cinq thématiques
 - Éclairer les pistes d'action par des exemples concrets
 - Tout type d'acteur peut agir
- 12 1. Se rencontrer pour le plaisir d'être/de faire ensemble**
- 1.1 Favoriser la découverte de l'autre
 - 1.2 Entretien le désir et le pouvoir d'agir ensemble
 - 1.3 Créer/renforcer les liens intergénérationnels
 - 1.4 Développer ensemble des activités en lien avec la terre et les animaux
- 22 2. Mettre en place des services renforçant les solidarités**
- 2.1 Partager des biens, compétences et savoir-faire
 - 2.2 Multiplier les formules d'habitat solidaire
 - 2.3 Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité
 - 2.4 Contribuer à l'accueil des migrants, soutenir les invisibles
- 32 3. Renouveler les lieux pour favoriser le lien social**
- 3.1 Refaire de la rue un lieu de vie, notamment par des mesures temporaires
 - 3.2 Favoriser la convivialité devant les immeubles et au cœur des îlots
 - 3.3 Accroître la part d'espaces communs au sein des immeubles
 - 3.4 Encourager la mise à disposition des espaces/locaux peu ou pas occupés
- 42 4. S'appuyer sur des dispositifs et processus participatifs**
- 4.1 Fertiliser le vivre-ensemble à l'échelle de l'immeuble
 - 4.2 Favoriser les interactions et coopérations à l'échelle du voisinage
 - 4.3 Stimuler les forces de proposition et le pouvoir d'agir dans les quartiers
 - 4.4 Élargir la concertation et l'ancrer à une structure de quartier
- 52 5. Cultiver les savoir-être pour mieux interagir**
- 5.1 Développer le respect de soi-même et des autres
 - 5.2 Maîtriser le numérique pour mieux se connecter à autrui
 - 5.3 Développer l'écoute, l'implication, l'intelligence collective
 - 5.4 Valoriser l'humain et ses capacités de coopération
- 62 En guise de conclusion**
- Des questions nombreuses, dont plusieurs restent à approfondir
 - Remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réflexion
- 64 Liste des exemples présentés**

Préface: Bien vivre ensemble dans le quartier de Surprisia

Camille vit dans le quartier de Surprisia. Elle sait que 12% de notre temps de vie, sommeil compris, sont consacrés au travail salarié, et qu'au moins 80% se passent donc à la maison ou dans ses environs. Son quartier, avec une vingtaine d'autres, fait partie d'une grande ville. Le voisinage où elle habite s'appelle Pomme de ciel. Il est organisé en coopérative. Autour de chez elle, dans un périmètre de 80 mètres ou d'une minute, Camille trouve tout le nécessaire pour sa vie quotidienne. D'après l'application numérique servant à planifier les activités communautaires, elle consacre quatre jours par an au plantage du voisinage. Dans sa colocation de douze membres, elle occupe une chambre de 25m². Aux espaces privés, de taille modeste, s'ajoutent 1'200m² d'espaces utilisés en commun au rez-de-chaussée des bâtiments. On y trouve un dépôt alimentaire lié à une base agricole de la région, un bistrot, des espaces conviviaux, un bar, des ateliers et même une petite piscine.

Évidemment, un voisinage de 500 personnes ne répond pas à lui seul à tous les besoins et plaisirs constitutifs d'une vie satisfaisante. C'est ailleurs dans Surprisia – 20'000 habitants – que Camille mène donc une bonne part de ses activités. Elle va presque chaque jour jusqu'à la place centrale du quartier, à cinq minutes à pied, où se trouve un dépôt solidaire pour des produits importés et industriels: café de RebelDia, bananes de Gebana, conserves de tomates d'une coopérative italienne, etc. Juste à côté, la Maison des citoyen-ne-s ABC propose de la cuisine du monde, un lieu d'accueil libre baptisé Grand salon, ainsi que des locaux pour assemblées, cours mutuels et expositions. Régulièrement, on peut aussi y voir des films ou échanger en ligne sur grand écran avec les 450'000 autres quartiers du monde.

Parfois, Camille passe simplement à l'ABC pour voir ce que font les gens. Et ils font toujours quelque chose. Au café Chez Mimosa, dans un coin, on se raconte des histoires. Dans un local voisin se tient un cours pour la coopération entre divorcé-e-s. Dans une des parties du Grand salon, Marie Katumba et Silvie Jeanneret organisent une série de repas-rencontres entre familles congolaises et suisses. Par le biais de la fameuse Compagnie des Voisins «65+», on se retrouve pour des promenades, un cours de cuisine au wok, du Tai Chi extra-lent, un thé dansant ou une excursion au Musée du temps perdu à Zurich. Et dans l'Espace multi-activités Ecuveuil, des personnes consultent le tableau des échanges d'aides et de soins.

À côté de ses engagements bénévoles, Camille a deux sources de revenus: un travail à 50% payé en francs suisses et des activités annexes rétribuées en nolos, ou noisettes locales. Sur la base tarifaire d'une unité par heure, les nolos sont acceptés pour plusieurs services publics et privés dans le quartier. Une partie des nolos peut aussi être mise en réserve pour le troisième ou le quatrième âge. Ce modèle de «travail mixte» – bénévole, nolos, monnaie standard – répond à toutes les situations de la vie et s'est imposé un peu partout dans le monde.

Les lieux de travail, de loisir et d'habitation ne sont jamais loin les uns des autres. Intervenant ponctuellement comme couturière à l'opéra, Camille s'y rend en bus et à pied. Les 15 minutes de trajet correspondent à la durée moyenne des déplacements dans le périmètre urbain – c'est pourquoi la ville s'appelle Quinzebourg. Sa copine Léa, qui est comptable pour plusieurs entreprises du voisinage, travaille quant à elle uniquement depuis l'espace de co-working en bas de chez elle. Se déplacer devient donc un loisir en tant que tel. En se promenant dans le quartier sans but précis, on fait des rencontres inattendues. Une fois, c'est une troupe russe de théâtre de rue qui présente un drame sibérien – les acteurs sont déguisés en ours, en loup et en hibou. Une autre fois, c'est un groupe de breakdancers qui montre ses power moves acrobatiques. Durant ses balades, Camille retrouve et salue beaucoup de monde. Très au courant de tout, elle aime imaginer de nouvelles activités et animations à monter en commun. Quand il fait beau, elle s'installe sur la terrasse de l'ABC, prend un café et fume un des cigares qu'elle se fait envoyer de son pays natal, le Brésil.

Hans Widmer* (P.M.), 30 mai 2020

* Hans E. Widmer est à l'origine du modèle de voisinage écologique et socio-économique que promeut «Neustart Schweiz/Redémarrer la Suisse». Élément de base d'une vision ambitieuse, ce modèle permet de préciser ce que pourrait être la société post-croissance, ainsi que son riche potentiel en matière de bien-vivre ensemble. Une présentation en français est téléchargeable depuis newalliance.earth.



Pourquoi et comment revaloriser le vivre ensemble

L'Association écoquartier et le défi du vivre ensemble

L'Association écoquartier (AE) s'est constituée en 2007 à Lausanne. Son but est la promotion des écoquartiers, ou quartiers durables, de l'urbanisme participatif et de l'habitat coopératif dans le canton de Vaud. Elle s'attache à développer et à diffuser les connaissances sur ces sujets afin de créer un véritable élan collectif en leur faveur. Entre autres activités, l'association organise des réflexions participatives ouvertes à toutes et tous. C'est dans le cadre d'une telle démarche qu'ont été élaborés les contenus faisant l'objet de cette brochure.

Penser la ville durable signifie intégrer des dimensions écologiques, énergétiques, économiques et humaines. Cela implique différentes étapes, passant par exemple par des choix de planification et de construction à l'échelle d'un quartier, jusqu'à sa réalisation concrète et à la vie collective qui s'y organise avec ses habitants et usagers. Les réflexions développées par l'AE ont suivi une progression de ce type, ainsi qu'en témoignent ses publications *MétamorphOSONS! Recommandations urbanistiques de l'Association écoquartier* (2009), *CONSTRUISONS ENSEMBLE! Recommandations et critères d'attribution des terrains pour la réalisation d'un écoquartier* (2012), *VIVONS ENSEMBLE! De la charte à la gouvernance de quartier* (2015).

La présente brochure prolonge ces réflexions en approfondissant les enjeux relatifs au lien social et au pouvoir d'agir. Le pouvoir d'agir est en effet essentiel pour renforcer le lien, notamment en matière de convivialité, de solidarité et de coopération – l'échelle privilégiée étant celle du quartier et de l'action communautaire.

En concentrant son attention sur la qualité des liens et du vivre ensemble, l'AE n'oublie pas ses autres engagements en faveur d'une durabilité forte dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat. Comme elle l'a déjà souvent souligné, l'association estime que le vivre ensemble et la participation doivent absolument être davantage pris en compte dans ces domaines. Mais aujourd'hui, elle a une raison particulière pour s'intéresser spécifiquement à ces enjeux sociaux. L'écoquartier lausannois des Plaines-du-Loup, qui comptera progressivement jusqu'à 8'000 habitants et 3'000 emplois, accueillera prochainement les premiers d'entre eux. Les liens et le bien vivre ensemble constitueront alors une question essentielle non seulement à l'échelle du nouveau quartier, mais aussi à celle du périmètre élargi comprenant les quartiers contigus. L'AE, qui suit le développement de ce projet depuis ses débuts en 2007, souhaite donc apporter sa contribution pour que l'investissement des lieux par l'ensemble des acteurs concernés s'accompagne d'une vision forte et véritablement mobilisatrice en matière de vivre ensemble.

Entre autres activités, l'association organise des réflexions participatives ouvertes à toutes et tous. C'est dans le cadre d'une telle démarche qu'ont été élaborés les contenus faisant l'objet de cette brochure.



Observations initiales et cadrage en cinq thématiques

À l'ère de la mondialisation et du marché global, les trajectoires humaines sont de plus en plus individuelles et le lien social tend à s'appauvrir. La famille nucléaire se voit parfois comme une micro-société se suffisant à elle-même et place son intérêt propre avant tout engagement citoyen.

Même lorsque des collectivités locales souhaitent reconstruire un sens de la communauté, il arrive que les meilleures intentions restent lettre morte ou ne survivent pas à l'épreuve du temps. Certains projets se heurtent à l'individualisme, à la fragmentation des temps sociaux et des espaces, à l'atomisation sociale ou sont simplement trop dépendants d'une seule personnalité pour être pérennisés.

Notre réflexion s'est développée sur plus d'un an et demi et, au moment d'en produire une synthèse, une pandémie bouleverse notre quotidien et notre rapport au monde. À la fois individuelle et partagée, cette expérience vient conforter notre conviction quant au besoin de repenser nos interactions, ainsi que nos modes de vie et d'habiter. Les relations de voisinage trouvent une place nouvelle à l'heure où les réunions amicales ou familiales usuelles sont restreintes voire totalement impossibles. De nouveaux besoins de solidarité et d'échange naissent dans les immeubles et dans les quartiers. Le lien social et le pouvoir d'agir des individus, le rôle de l'économie locale, la place des petits métiers, entre autres, reviennent ainsi au cœur des préoccupations. Dans ce contexte, l'action citoyenne complète plus que jamais celle de l'Etat, sans toutefois s'y substituer.

Intuitivement, nous avons cherché à préciser ce qui pourrait assurer et renforcer les solidarités, les liens et le plaisir de vivre ensemble. Au gré de la réflexion, il nous est apparu que cinq thématiques principales pouvaient être distinguées, qui chacune renvoyait à un élément indispensable pour donner au bien vivre ensemble la portée d'une véritable culture.

Dans le registre des aspirations, deux thématiques se sont dégagées:

- Le plaisir à être et à faire ensemble constitue l'une des deux aspirations majeures en termes de bien vivre au sein de la communauté. Le plaisir donne du sens au fait de vivre côte à côte, il stimule les relations désintéressées et s'offre comme antidote à l'isolement. Les actions que nous proposons dans ce champ thématique sont donc regroupées sous le titre *Se rencontrer pour le plaisir d'être/de faire ensemble*.
- Le besoin de renforcer les solidarités de proximité constitue la seconde de ces aspirations de base. Particulièrement nécessaire actuellement, la solidarité peut notamment s'exprimer à travers des services, et c'est donc la proposition suivante qui a guidé notre réflexion: *Mettre en place des services renforçant les solidarités*.

Et dans le registre des conditions nécessaires, mais non suffisantes au bien vivre ensemble, trois thématiques se sont imposées:

- Il faut des lieux pour être et faire ensemble. Leur conception, leur dimension, leur disponibilité, ainsi que leurs modalités d'usage et d'appropriation ne peuvent être ignorées: chacune de ces variables est en effet susceptible de favoriser ou de contrarier les rencontres et les activités partagées. Des pistes d'action répondant à plusieurs échelles spatiales sont donc présentées sous le titre *Renouveler les lieux pour favoriser le lien social*.
- Dès qu'il s'agit de questionner des enjeux d'intérêt commun, il est fortement souhaitable de pouvoir débattre ensemble des problèmes et des positions opposées, de pouvoir faire émerger ensemble des propositions et des solutions, et de pouvoir décider ensemble des options à retenir. Or, pour les enjeux d'intérêt commun concernant le bien vivre ensemble à l'échelle des liens de proximité, cette logique participative de délibération et de décision doit être renforcée. C'est donc autour de cette proposition que s'est développée notre réflexion: *S'appuyer sur des processus et dispositifs participatifs*.
- Le bien vivre ensemble ne va pas sans un certain degré d'harmonie dans les interactions. Et cette dimension qualitative n'échappe pas au pouvoir d'agir. Très logiquement, nous avons ainsi recherché et proposé des pistes d'action en ce sens: *Cultiver les savoir-être pour mieux interagir*.

Éclairer les pistes d'action par des exemples concrets

Pour chacune de nos cinq thématiques, nous avons retenu quelques pistes d'action parmi les nombreuses pouvant être envisagées. Celles que nous avons privilégiées renvoient à des enjeux concrets faisant particulièrement sens pour le bien vivre ensemble – d'autres pouvant parfaitement être imaginées en complément. Par ailleurs, nous avons délibérément décidé de ne pas les théoriser. Ainsi, nos pistes d'action ne sont illustrées qu'à travers la présentation d'exemples: des initiatives, des mesures ou des dispositifs existants. Ces exemples, qui constituent des sources d'inspiration souvent pleines de vie, peuvent en effet parler de manière stimulante à tout un chacun. L'étude d'un projet ayant déjà un certain vécu nous livre aussi de précieux enseignements sur les conditions de son succès, ses écueils ou même ses effets inattendus.

Comment avons-nous choisi nos exemples? Notre critère premier était qu'ils comprennent au moins un aspect particulièrement en phase avec la piste d'action que nous voulions illustrer. Ainsi par exemple, un projet aura été retenu, non pour sa finalité, mais pour l'intérêt spécifique de son mode de gouvernance, alors qu'un autre projet aura été retenu justement pour sa finalité. Et par-dessus tout, nous avons fonctionné au «coup de cœur».

Notre réflexion s'est développée sur plus d'un an et demi et, au moment d'en produire une synthèse, une pandémie bouleverse notre quotidien et notre rapport au monde. À la fois individuelle et partagée, cette expérience vient conforter notre conviction quant au besoin de repenser nos interactions, ainsi que nos modes de vie et d'habiter.

Tout type d'acteur peut agir

Nos exemples montrent qu'une multiplicité d'acteurs peut contribuer au bien vivre ensemble. Les projets présentés font aussi apparaître le rôle majeur que jouent les partenariats et coopérations: les initiatives se développent d'autant mieux que différents acteurs s'associent pour les penser et les porter en commun. Sur la base de nos recherches et réflexions, nous affirmons donc que toutes et tous peuvent participer à la réinvention du bien vivre ensemble.

- **Habitants/usagers du quartier/population:**

Pour l'habitant ou l'usager du quartier, il existe d'innombrables manières d'enrichir le vivre ensemble. Au quotidien, toute personne peut cultiver et renforcer la qualité de ses interactions de proximité. Mais au-delà de cet élan premier, chacun est aussi en mesure d'en faire davantage, que ce soit en développant par lui-même une initiative créant du lien, en rejoignant une démarche existante ou en engageant son pouvoir d'agir citoyen. Notons que cet habitant ou usager du quartier peut s'impliquer d'autant mieux qu'il possède une expertise d'usage de son territoire, qu'il est légitime à exprimer des attentes et qu'il est apte à mobiliser au mieux les ressources informelles de son environnement.

- **Associations/groupes militants/collectifs:**

Les acteurs associatifs, les groupes militants et collectifs disposent des atouts que confère une structure. Ils ont la capacité de proposer et porter des projets, de mobiliser le public concerné et de s'imposer comme interlocuteurs lorsque nécessaire. Souvent à l'avant-garde des innovations sociales, et se distinguant particulièrement en tant que forces de proposition, ces acteurs jouent un rôle moteur en matière de bien vivre ensemble.

- **Instances de quartier ou travailleurs sociaux:**

La caractéristique première des équipes attachées aux instances de quartier et des travailleurs sociaux hors murs réside dans leur connaissance des atouts, des besoins et des tensions propres à leur périmètre d'action. Leur contribution au bien vivre ensemble, toujours essentielle, prend des formes différentes en fonction des missions que chaque collectivité décide de leur confier. Il peut s'agir par exemple de faciliter le dialogue entre les acteurs du quartier, de permettre des échanges entre la population et les autorités publiques, de coordonner ou favoriser l'émergence de projets, etc.

- **Structure et personnel spécifiques à un projet:**

Certains projets visant le bien vivre ensemble reposent sur des structures ad-hoc dotées de ressources humaines et financières propres. C'est alors le pouvoir d'agir de ces structures spécifiques qui est en jeu.

- **Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations:**

Les acteurs institutionnels et les fondations remplissent des missions de long terme et disposent de ressources. Par des soutiens ciblés, ils peuvent rendre possibles, légitimer ou accompagner les projets correspondant à leur domaine d'action. Leur appui s'avère souvent décisif.

- **Autorités publiques/administration:**

Par leurs décisions et leurs prérogatives, les autorités publiques et l'administration influent largement sur le vivre ensemble. Pour mieux tenir compte des besoins, des aspirations, de la créativité et de l'expertise d'usage de la population, les autorités publiques et l'administration peuvent dans bien des cas s'appuyer plus largement sur la participation. Elles ont ainsi l'occasion, non seulement de renforcer le bien vivre ensemble, mais de répondre aussi aux attentes émergentes en matière de pouvoir citoyen.

- **Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers:**

Les acteurs immobiliers et les propriétaires fonciers ont eux aussi une marge de manœuvre conséquente, puisqu'ils peuvent intervenir sur les éléments bâtis, sur l'environnement, ainsi que sur les modalités d'usage et d'appropriation des espaces. En agissant sur les lieux et avec leurs utilisateurs, ils sont en mesure de favoriser significativement le lien social et les relations humaines.

- **Acteurs de l'économie privée (hors immobilier):**

Les acteurs de l'économie privée n'envisagent pas nécessairement leur activité en termes de bien vivre ensemble. Que ce soit ou non dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, ils peuvent néanmoins s'impliquer en la matière. Plusieurs de nos exemples en attestent.

Chacune et chacun, quelle que soit sa position en tant qu'acteur, pourra donc s'inspirer avec profit des exemples que nous présentons dans les pages suivantes. Nous formons le vœu de voir se développer une multitude d'idées et d'initiatives qui expérimentent le plaisir du partage et la présence à autrui. Et comme le défi est de passer à l'action, ensemble, lançons-nous!

Chacune et chacun, quelle que soit sa position en tant qu'acteur, pourra donc s'inspirer avec profit des exemples que nous présentons dans les pages suivantes. Nous formons le vœu de voir se développer une multitude d'idées et d'initiatives qui expérimentent le plaisir du partage et la présence à autrui. Et comme le défi est de passer à l'action, ensemble, lançons-nous!



1. Se rencontrer pour le plaisir d'être/ de faire ensemble



Pourquoi?

Parce que nous pensons essentiel, entre autres, ...

- de développer des alternatives à l'individualisme et au mal-être qui en découle,
- de valoriser le plaisir partagé comme levier pour agir.

Chercher à se rencontrer pour le plaisir c'est tout simplement désirer agir ensemble pour réanimer en chacun-e de nous notre être social mis à mal par l'imposition de modes de vie toujours plus individualistes. Au-delà des contacts sociaux trop souvent fonctionnels et utilitaristes, c'est vouloir entretenir activement des relations permettant, par exemple, de faire place au partage désintéressé, de préserver des risques d'isolement, de donner du sens au fait de vivre côte à côte.

Par la (re)connaissance des savoirs et savoir-faire de chacun-e, être et faire ensemble sont source de grande inventivité et d'enrichissement mutuel. Les plaisirs prennent alors de multiples visages: cuisiner et manger ensemble, faire du sport hors de tout souci compétitif, accueillir l'enthousiasme des enfants et offrir en retour une attention chaleureuse, s'engager dans des pratiques agricoles participatives en milieu urbain, etc.

Afin de favoriser ce type d'échanges au sein de nos collectivités, ce qui est à nos yeux essentiel, de nombreuses approches, initiatives et mesures sont envisageables. Les exemples présentés ici rendent bien compte de cette multiplicité des possibles. On relèvera notamment la grande diversité de leurs modèles de fonctionnement, allant d'une faible formalisation à des arrangements institutionnels parfois sophistiqués.

Quelques pistes d'action

1.1 Favoriser la découverte de l'autre

Exemples:

- Bienvenue chez moi, une initiative proposée à Baulmes (VD)
- Le programme OpenSunday (Suisse)
- Les cafés récits du quartier bâlois de Gundeldingen (BS)
- La fête des voisins à Lausanne (VD)

1.2 Entretien le désir et le pouvoir d'agir ensemble

Exemples:

- Quartiers Solidaires, un cadre renforçant le pouvoir d'agir (VD)
- À Vélo Sans Âge, pouvoir agir parce qu'on est ensemble (Suisse et ailleurs)
- Atoutage, pour le plaisir de faire ensemble (Belgique)
- Agir à travers les conseils des jeunes, des seniors, des enfants (VD)

1.3 Créer/renforcer les liens intergénérationnels

Exemples:

- Les grands-parents, parrains et marraines bénévoles du Kreis 6 (ZH)
- L'Atelier jeunes du CO de la Gradelle à Chêne-Bougeries (GE)
- Rencontres entre élèves allophones et résidents d'EMS (GE)
- La plateforme intergeneration.ch (Suisse)
- Le programme Lire et faire lire (France)

1.4 Développer ensemble des activités en lien avec la terre et les animaux

Exemples:

- Le verger des enfants de GWL Terrain à Amsterdam (Pays-Bas)
- Agriculture urbaine: l'association Les Artichauts (GE)
- Le poulailler collectif des habitants des Vergers à Meyrin (GE)
- La basse-cour de Robert le coq à Lausanne (VD)
- Les ruches de l'École de commerce et de culture générale Aimée-Stitelmann (GE)

Favoriser la découverte de l'autre

Exemple: Bienvenue chez moi, une initiative proposée à Baulmes (VD)

L'idée

Le bien-vivre ensemble, le respect de la différence et la dignité des personnes sont au cœur des actions de l'association Solidarité Afrique Farafina. S'inscrivant dans cette perspective, son projet *Bienvenue chez moi* parie sur la force du repas partagé pour s'ouvrir à l'autre.

L'idée est d'organiser la rencontre de familles migrantes et de familles suisses autour de leurs traditions culinaires respectives et de les engager ensuite à imaginer et à réaliser des recettes «mixtes». Pour l'association Farafina, les migrants ont besoin d'occasions pour gagner en confiance et créer des débuts de racines. Quant aux personnes du cru, elles doivent pouvoir dépasser leurs éventuels préjugés. L'expérience vécue dans le cadre de *Bienvenue chez moi*, si elle est de courte durée, peut néanmoins être essentielle: elle est un moment sans jugement, sans regards négatifs des uns sur les autres, une sorte de premier pas fondateur.

La première édition de l'action s'est déroulée en 2019 à Baulmes, dans le canton de Vaud. Elle a reçu le Prix IntégrAction de la chambre consultative vaudoise des migrants (anciennement Prix du Milieu du Monde).

En savoir plus: farafina.ch

Le + en matière de rencontre et de plaisir à être/faire ensemble

Selon des modalités respectueuses de chacun-e, le projet fait de la différence une richesse et une raison pour se rapprocher mutuellement. Par ailleurs, la place donnée à la nourriture constitue un gage de plaisir et permet de communiquer sans être limité par les éventuels problèmes de langue.

Le fonctionnement

L'association Solidarité Afrique Farafina rapproche dix familles migrantes et dix familles suisses.

Lors de la journée *Bienvenue chez moi*, la famille venue d'ailleurs cuisine une spécialité de son pays, tout comme la famille suisse chez laquelle se tient la rencontre. Après leur repas partagé, les deux familles imaginent un plat conjuguant leurs traditions culinaires respectives et viennent le présenter lors de la soirée de dégustation – ouverte à tous – où toutes les familles cuisinent ensemble leurs «plats de la mixité».

La soirée de dégustation est organisée dans une salle communale adaptable à cette destination (la soirée de l'édition 2019 s'est tenue dans la grande salle de Baulmes).



L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•	•	•
Associations/groupes militants/collectifs	•	•			•	•
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration						•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						

Remarques et exemples complémentaires

Entre autres spécificités, le projet *Bienvenue chez moi* mise sur le fait qu'une famille est prête à accueillir une autre dans son espace de vie privé. Mais ouvrir sa porte, tout comme répondre à l'invitation proposée, crée une proximité qu'il n'est pas forcément facile à gérer. L'association Solidarité Afrique Farafina doit donc procéder avec doigté lorsqu'elle constitue les binômes familiaux. «J'ai fait confiance à Mireille [Mireille Keita Gilgien, présidente de l'association] pour trouver une famille avec qui on pourrait s'entendre», dit une participante. Et elle ajoute, «nous aimerions bien que notre rencontre ne s'arrête pas à ce simple échange» (propos recueillis par F. Ravussin, 24 heures du 29.03.2019). On sait bien sûr qu'il existe d'innombrables façons de favoriser la découverte de l'Autre. Les exemples suivants rappellent notamment que le champ des possibles va du très cadré à l'informel et du récurrent au ponctuel.

• Depuis 1999, la Fondation suisse IdéeSport ouvre les salles de sport pour permettre aux enfants et aux jeunes de se rencontrer au-delà des frontières culturelles et sociales. La participation est gratuite et sans inscription préalable. L'encadrement est assuré par des équipes mixtes d'adultes et de jeunes coaches. Parmi les programmes d'IdéeSport, *OpenSunday* favorise particulièrement l'ouverture à l'Autre. Les dimanches après-midi entre novembre et mars, les garçons et les filles de 6 à 12 ans peuvent venir s'amuser, bouger ou se défouler (les filles représentent 43% des participant-e-s). Privilégiant le jeu polyvalent, ouvert et multisport, *OpenSunday* offre un cadre idéal pour les groupes fortement hétérogènes. Les enfants en situation de handicap peuvent y prendre part depuis l'hiver 2018-2019 à Berne, Zurich et Olten. Avec ou sans handicap, chacun-e interagit en se concentrant sur le jeu et le mouvement. Les enfants apprennent à se connaître, à prendre conscience de leurs capacités et à reconnaître leurs similitudes et différences. L'inclusion des enfants en situation de handicap va progressivement s'étendre à l'ensemble des *OpenSunday* suisses. En Romandie, celui de Pully a déjà proposé une journée spéciale dédiée au sport en chaise roulante – la participation étant ouverte tant aux enfants valides qu'en fauteuil. IdéeSport met en place ses programmes à la demande des cantons et des communes. Chaque projet repose sur un groupe local de planification et peut ainsi s'ancrer solidement au sein de la commune ou de la région qui le finance. Site: ideesport.ch

• À Bâle, la Coordination de quartier de Gundeldingen (voir p.50) a assuré en 2018 le déroulement d'une vingtaine de *cafés récits*. Dans ce cadre, plus de 130 personnes de 27 nationalités se sont raconté leur vie. Les thèmes servant de fil rouge aux discussions: vivre avec et sans argent; voyager; les endroits préférés de Gundeldingen; etc. Le projet visait aussi à former des personnes du quartier à la modération, afin qu'elles puissent proposer des *cafés récits* de manière indépendante.

Le succès a largement dépassé les attentes. Des participant-e-s de toute provenance et de tout âge se sont découverts des points communs. Des amitiés se sont nouées et de nouveaux réseaux se sont créés. Les rencontres ont ainsi conduit à plus de tolérance, de respect et de compréhension mutuelle.

Grâce à un financement solide, il a été possible de faire appel à des professionnels pour former gratuitement les modérateurs. Parallèlement, la large mobilisation des différents acteurs du quartier a aussi joué un rôle clé. À cet égard, la prise en charge du pilotage du projet par la Coordination de quartier s'est révélée précieuse – la neutralité de l'instance ayant clairement favorisé le caractère rassembleur de l'événement.

À savoir: depuis 2015, les *cafés récits* sont promus par une structure dédiée, le «réseau café récits suisse». Afin d'assurer la qualité de la démarche, le réseau a établi une charte et propose des ressources documentaires. Il fournit également une liste de modératrice-teur-s expérimenté-e-s dans les différentes régions du pays. Site: netzwerk-erzaehlcafe.ch/fr

• À l'origine, la *fête des voisins* est une initiative lancée dans une rue de Paris en 1999 par une association citoyenne. Dès 2004, forte de son succès en France, elle est reprise dans d'autres pays, dont la Suisse. Replaçant la convivialité au cœur des immeubles et des quartiers, elle donne l'occasion aux voisins qui ne se connaissent pas, ou peu, d'aller à la rencontre les uns des autres en toute simplicité. Les collectivités s'y intéressent et sont de plus en plus nombreuses à la soutenir. À Lausanne, un «kit apéritif» est offert par la Ville aux habitants qui s'annoncent comme organisateurs. En 2019, le kit comprend du matériel de promotion pour signaler la fête dans son immeuble, une corbeille de produits alimentaires et boissons, ainsi qu'un bon d'achat à faire valoir auprès de commerçants lausannois. Site: lausanne.ch/fete-des-voisins

Entretenir le désir et le pouvoir d'agir ensemble

Exemple: Quartiers Solidaires, un cadre renforçant le pouvoir d'agir (VD)

L'idée

Depuis 2002 dans le canton de Vaud, *Quartiers Solidaires* encourage des projets imaginés et portés par les seniors, afin de recréer des liens sociaux à l'échelle d'un quartier ou d'un village. Déjà initiée plus de 25 fois, la démarche a pour originalité de viser l'autonomie complète des participants pour la pérennisation de leurs projets – la flexibilité de la démarche laissant tout le temps nécessaire pour l'atteinte de cet objectif. Les nombreux projets réalisés dans le cadre de *Quartiers Solidaires* vont de l'organisation de cafés-rencontres, repas en commun, balades culturelles, ateliers informatiques, jardinage intergénérationnel, soirées à thèmes, soutien aux migrants, appui scolaire et même la création d'une mosaïque de façade. Pour beaucoup de seniors, un des points importants est d'imaginer des activités à partager avec des jeunes. Dans cette perspective, au Mont-sur-Lausanne, le groupe *Quartiers Solidaires* participe au Prix Chronos, un concours

littéraire ayant pour but de réunir les générations autour du plaisir de lire. Chaque année une sélection de cinq histoires traitant des relations intergénérationnelles est proposée à des enfants et à des seniors afin qu'ils choisissent ensemble le livre lauréat.

En savoir plus: quartiers-solidaires.ch
En relation avec *Quartiers Solidaires* voir aussi: p.44 «La Compagnie des voisins», p.57 «La plateforme Resoli adoptée à Pully» et p.59 «Le diagnostic communautaire à Lutry».

Le + en matière de rencontre et de plaisir à être/faire ensemble

La démarche, attractive, constitue d'abord une formidable opportunité de rencontre. Chez les seniors qui y participent, elle nourrit ou réanime l'envie d'être, de proposer et de faire ensemble. Elle permet à chacun-e de sortir de son isolement et de devenir un véritable vecteur de liens sociaux dans le quartier.

Le fonctionnement

À la demande des communes intéressées, des collaborateurs de Pro Senectute accompagnent tout le processus. Cet accompagnement facilite la démarche, mais tout est mis en œuvre dès le début pour que le groupe d'habitants porteur du projet devienne autonome à terme. La méthodologie de *Quartiers Solidaires* comprend cinq étapes se développant selon une durée définie avec les participants:

1. Analyse préliminaire du quartier et de ses habitants
 2. Diagnostic, entretiens et possibilités
 3. Construction, groupe de réflexion et mise en place des premières activités
 4. Émergence, test sur le terrain
 5. Réalisation et autonomisation
- Un soutien logistique et financier des communes impliquées est indispensable. Il est aussi important pour les projets *Quartiers Solidaires* qu'un local soit disponible et devienne un lieu accueillant, ouvert à tous.

Remarques et exemples complémentaires

Le désir et le pouvoir d'agir ensemble revêtent une importance particulière, notamment pour les seniors que nos sociétés marginalisent et qu'elles peinent à préserver des risques d'isolement. L'idée de communautés bienveillantes (caring communities), magnifiquement mise en œuvre par la démarche *Quartiers Solidaires*, constitue à cet égard un antidote. Comme le montrent les exemples ci-dessous, l'idée de communautés bienveillantes, ainsi que la volonté d'entrettenir le désir et le pouvoir d'agir ensemble, peuvent inspirer des initiatives de toutes sortes, et méritent par conséquent d'être promues toujours plus largement.

- À *Vélo Sans Âge* est une initiative lancée en 2012 à Copenhague par un passionné de vélo. Elle est aujourd'hui présente dans plus de 42 pays, dont la Suisse où elle est mise en œuvre depuis 2019. À *Vélo Sans Âge* est une organisation sans but lucratif. Les bénévoles appartenant à l'organisation proposent des balades en triporteurs adaptés aux seniors et à toutes personnes à mobilité réduite. Les bénéficiaires peuvent ainsi renouer avec les plaisirs du plein air, au gré de moments de rencontre et de joie partagée avec les volontaires qui les véhiculent. Site: avelosansage.ch

- Active principalement en Belgique, l'association sans but lucratif *Atoutage* soutient depuis 1999 la création de projets conçus comme des réponses à la rupture du lien entre les générations. Se voulant au-delà des catégories d'âge et des représentations souvent stéréotypées qui en découlent, ses activités s'adressent au secteur associatif, aux particuliers et au monde du travail (notamment grâce à un programme innovant de gestion des âges en entreprise). Les partenariats, nombreux, s'étendent aux structures pour personnes âgées, aux services sociaux, bibliothèques, crèches et institutions scolaires, aux conseils des jeunes, aux universités et aux institutions culturelles telles que cinémas et théâtres.

Fruit de 10 ans d'expérience, un guide a été réalisé pour présenter des exemples, des regards d'intervenants, des fiches-outils méthodologiques et didactiques, ainsi que des sites et associations à consulter. (C. Dupont et M. Letesson, *Comment développer une action intergénérationnelle?* éd. De Boeck, 2018). Dans les domaines culturel et social, des projets innovants sont aussi à relever. En 2016, l'association a organisé le 4^{ème} Festival du Film Intergénérationnel où «chaque film propose un regard singulier sur le vieillissement et la richesse de l'échange entre les âges». De même, lors du Festival Nuit Africaine, *Atoutage* a participé à la réalisation de vidéos donnant la parole à des enfants migrants et, dans la Maison de l'intergénération, elle a recueilli des

témoignages de femmes issues de l'immigration – une perspective qui mérite d'être soulignée, à l'interface de l'intergénérationnel et de l'interculturel. Site: atoutage.be

- Dans le canton de Vaud, différentes collectivités se sont dotées d'un *conseil des jeunes* destinés généralement aux 13 à 25 ans, Yverdon-les-Bains y ajoutant un *conseil des seniors* pour les + de 60 ans et Lausanne des *conseils des enfants* pour les 6 à 12 ans. Pour les jeunes comme pour les seniors, l'intérêt de ces organes est notamment de renforcer leur pouvoir d'agir grâce à des rapports privilégiés avec les autorités, celles-ci bénéficiant en retour d'interlocuteurs pouvant être consultés sur des mesures ciblant leur groupe d'âge. Quant aux conseils des enfants, ils ont avant tout vocation pédagogique: accompagnés de professionnels, les enfants apprennent à partager des idées, à s'interroger sur des questions les préoccupant, ainsi qu'à imaginer et à mener des actions.

– Quelques projets de *conseils des jeunes*: des actions de lutte contre l'homophobie, le réaménagement d'un skatepark, une consultation sur un règlement officiel, la création d'un local de répétition de musique.

– Quelques projets du *conseil des seniors*: un rapport sur les barrières architecturales en ville d'Yverdon, des cafés wifi-médias pour lutter contre la fracture numérique, une journée à thème sur l'âgisme.

– Une success story d'un *conseil des enfants*: l'opération «croquettes». Pour répondre à l'inquiétude suscitée par un chien du quartier, les enfants se mettent d'accord pour une vente de pâtisseries au profit d'une bonne entente entre les enfants, les chiens et leurs propriétaires. Avec le revenu de la vente, ils achètent des croquettes. Reconditionnées dans des sachets portant des étiquettes telles que «Je veux complimenter votre chien» ou «Je veux caresser votre chien sans qu'il me fasse peur», les croquettes, permettent aux enfants d'aller au contact des propriétaires pour favoriser une bonne entente et une bonne cohabitation entre eux et les chiens du quartier.

Source: *Les conseils des jeunes et des enfants dans le canton de Vaud*, publication CVAJ et Jaiunprojet 2018 téléchargeable depuis vd.ch/delegue-jeunesse. Site du *conseil des seniors*: cosyverdon.ch

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•	•	
Associations/groupes militants/collectifs		•				
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet		•		•	•	
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						•
Autorités publiques/administration	•					•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						



Créer/renforcer les liens intergénérationnels

Exemple: Les Grands-parents, parrains, marraines bénévoles du Kreis 6 (ZH)

L'idée

De nombreuses familles du périmètre urbain Kreis 6 à Zürich vivent loin des grands-parents ou d'autres membres de leur famille. Elles aimeraient toutefois bénéficier dans leur proximité de l'appui d'une personne de confiance et offrir à leurs enfants la possibilité de contacts avec des aînés. Porté par le service d'aide au voisinage du Kreis 6, le projet *Grands-parents, parrains, marraines bénévoles* (Ersatzgrosseltern/Götti/Gotti durch Freiwillige) vise donc à créer une relation entre une personne prête à nouer des liens privilégiés et durables avec un enfant et sa famille – la réciprocité de la relation d'appui et de partage étant aussi encouragée.

La personne adulte est en bonne santé, elle a le goût du contact et le sens de la communauté. Elle souhaite partager du temps, des savoirs, des activités avec des enfants et inscrire ce lien dans la durée. Elle prend en compte les recommandations des parents sur l'éducation des enfants. En retour, la famille apprécie le soutien régulier d'un-e adulte de confiance auprès de son enfant, ce qui lui permet de libérer du temps pour certaines activités personnelles ou de trouver de l'appui lorsque son

enfant malade ne peut être accueilli en garderie. Ce soutien est particulièrement apprécié par les familles monoparentales où on ne peut pas se «passer le relais» entre conjoints. La relation est avant tout non économique et bénévole. L'accent est mis sur le partage, sur le double rôle de donner et recevoir et sur une implication qui doit être équilibrée entre les parties en présence.

En savoir plus: nachbarschaftshilfe.ch/hilfe-finden/kreis-6

Le + en matière de rencontre et de plaisir à être/faire ensemble

La démarche réunit des personnes qui auraient peut-être suivi des chemins parallèles sans jamais se rencontrer et constitue un indéniable vecteur de plaisir à être ensemble. Elle est très personnalisée selon les paires qui se forment, l'institutionnel assurant un rôle de facilitateur pour laisser ensuite l'initiative aux personnes concernées.

Le fonctionnement

Le service d'aide au voisinage du Kreis 6 est lié au département social de la ville de Zurich. Il met en relation les personnes souhaitant se lancer dans une telle démarche et veille à la définition de leurs objectifs réciproques ainsi qu'au respect d'une charte de collaboration. La charte insiste sur les responsabilités autour de l'enfant, sur les coûts éventuels des activités, sur la nécessité de faire connaissance avant de décider si la relation de confiance pourra se développer. Le service d'aide au voisinage du Kreis 6 reste le contact de référence et le médiateur tout au long du processus.



L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•	•	
Associations/groupes militants/collectifs						
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet	•	•	•	•	•	
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations			•			
Autorités publiques/administration						•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						

Remarques et exemples complémentaires

Les échanges intergénérationnels peuvent être une source majeure d'enrichissement pour celles et ceux qui les vivent. Toutefois, l'évolution des modes de vie ne les favorisent pas. L'éloignement limite souvent les contacts entre grands-parents et petits-enfants; quant à l'érosion des relations de voisinage et au repli sur la famille nucléaire, ils diminuent d'autant les occasions de partages intergénérationnels dans la proximité.

On relèvera notamment que le contexte sociétal favorise peu les relations de découverte réciproque et complices entre différentes générations n'appartenant pas au même cercle familial. Or, ce type de relations contribue à donner du sens à l'existence et à développer le bien-être. Les opportunités permettant d'élargir les possibilités de rencontres inter-âges au-delà des proches se révèlent donc particulièrement précieuses et méritent d'être multipliées. Les exemples ci-dessous donnent un aperçu de ce qu'elles peuvent être.

- À l'initiative d'une de ses enseignantes, le cycle d'orientation de la Gradelle, à Chêne-Bougeries (GE), organise chaque année depuis 2011 un moment intergénérationnel particulièrement apprécié des élèves: l'*Atelier jeunes*. Destiné aux élèves de 14-15 ans, il consiste en un temps de rencontre avec des adultes d'accord de présenter leur trajectoire personnelle et professionnelle, puis d'échanger sur les difficultés, les hésitations, les opportunités qui ont pu marquer leur parcours depuis l'adolescence. Ainsi, les jeunes découvrent à la fois des chemins de vie et des métiers. Les intervenants, souvent recrutés parmi d'anciens élèves du cycle d'orientation de la Gradelle, peuvent avoir des profils très variés, ce qui pour les élèves rend les discussions d'autant plus enrichissantes.

La venue d'intervenants extérieurs dans les lieux d'enseignement est fondamentale car les jeunes ne participent guère spontanément aux colloques ou tables rondes, même sur des thématiques les concernant. Une collaboration étroite avec l'Association des parents d'élèves a notamment permis la recherche d'intervenants. L'événement est aussi l'occasion de renforcer les contacts entre enseignants et conseillers en orientation, de même qu'avec les travailleurs hors murs de la commune qui modèrent les débats. Source: «L'Atelier jeunes, une motivation d'enfer», E. Richoz-Zogg, journal Tribune de Genève du 29.11.2018, disponible sur wp.sgup.ch/latelier-jeunes-une-motivation-denfer

- À Vernier (GE), des enseignants du cycle d'orientation du Renard ont mis en place un projet de *rencontres entre élèves en classe d'accueil et résidents d'EMS*. De jeunes migrants de 14 à 16 ans, arrivés en Suisse depuis moins de deux ans, se sont ainsi rendus dans un EMS genevois pour en découvrir les pensionnaires. Au gré de différentes rencontres ponctuées de jeux, de promenades, de goûters et d'un atelier cuisine, les jeunes se sont progressivement ouverts aux personnes âgées. Une fois la confiance installée, ils ont réalisé par groupes de deux l'interview d'un-e résident-e et rédigé un portrait de cette personne sur la base des informations recueillies. Bien au-delà de ses objectifs pédagogiques, la démarche a mis en évidence des points communs entre les jeunes et les résidents, comme pour certains le fait d'avoir quitté son pays d'origine. Elle a ainsi permis de susciter des rencontres d'une grande richesse, dans un climat de plaisir partagé. Source: «Partager des moments de vie», M. Todesco, journal Le Courrier du 26.02.2020.

- La *plateforme intergeneration.ch* vise à mettre en évidence des projets intergénérationnels et à encourager les contacts entre les différentes générations. Elle recense de nombreuses actions en faveur des personnes âgées, des familles, des adresses utiles, des blogs, des services, des activités, des études scientifiques. Bien que toutes les pages d'accueil existent aussi en français, une très grande partie des liens proposés concernent souvent la Suisse alémanique et ne sont pas toujours disponibles en français. Site: intergeneration.ch/fr

- En France, *Lire et faire lire* est un programme d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle existant depuis 1999. Des lectrice-teur-s bénévoles de plus de 50 ans offrent de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Des coordinatrice-teur-s font le lien avec les structures éducatives souhaitant accueillir des rencontres. Il peut s'agir d'établissements scolaires et de la petite enfance, de bibliothèques, d'associations socioculturelles, d'accueils de loisirs, d'entités médico-sociales, etc. La charte définissant le rôle et les engagements des parties stipule par exemple que les lectrice-teur-s bénévoles ne font pas état de leurs opinions politiques, religieuses ou morales. Quant au choix des livres, il peut se faire avec l'équipe de la structure d'accueil, chargée de constituer des groupes de 2 à 6 enfants par rencontre. Site: lireetafairelire.org

Développer ensemble des activités en lien avec la terre et les animaux

Exemple: Le verger des enfants de GWL-Terrein à Amsterdam (Pays-Bas)

L'idée

L'écoquartier de GWL-Terrein à Amsterdam, un des premiers des Pays-Bas, existe depuis 1996 déjà. Situé sur les terrains d'une ancienne usine de traitement des eaux d'une surface de 6 hectares, le quartier compte environ 625 logements de typologies variées permettant une certaine mixité sociale. Bien que dense, GWL-Terrein possède de grands espaces verts. Dès le début du projet, les résident-e-s des environs et les futur-e-s habitant-e-s ont pu participer à chaque étape de la réalisation. Parmi les réussites de cette implication citoyenne: la création et la gestion des espaces partagés avec, très en amont du projet, l'implication des enfants du voisinage. Les enfants ont pu imaginer leurs places de jeu et, surtout, participer activement à la plantation des nombreux arbres fruitiers du site – ces démarches ayant été menées en collaboration avec l'établissement scolaire du quartier. Les pommiers et poiriers sont devenus dès lors leurs arbres et ils ont à cœur de les entretenir et les respecter.

En savoir plus: gwl-terrein.nl

Le + en matière de rencontre et de plaisir à être/faire ensemble

Parmi les nombreuses activités sources de plaisir et de bien vivre ensemble, l'agriculture urbaine se distingue par son pouvoir mobilisateur. Elle permet aux citadin-e-s de retrouver un contact avec la terre nourricière et, ce faisant, de partager des moments précieux en particulier avec les enfants. Dans le cas du verger des enfants de GWL-Terrein, certaines phases culturelles contribuent en outre à la construction communautaire. Chaque année, les habitant-e-s assurent en commun la taille des arbres au printemps, puis la récolte et le partage des fruits en automne. La récolte et le partage des fruits donnent lieu à une grande fête, moment très apprécié qui réunit à la fois les habitant-e-s de GWL-Terrein et des quartiers voisins. En termes de liens sociaux, les bienfaits inhérents à des rituels tels que cette fête annuelle des récoltes méritent d'être soulignés.

Le fonctionnement

Une charte, qui doit être signée par tous les nouveaux habitants, les implique dans le partage des tâches collectives. Concernant les espaces communs extérieurs, un concierge de quartier a pour mission d'appuyer les résident-e-s dans leur prise en charge. Le poste de concierge de quartier est financé grâce à un montant ajouté au loyer de chaque logement. Toutefois, la municipalité participe également aux coûts d'entretien des espaces communs extérieurs, dans la mesure où ceux-ci, bien que laissés au libre usage de GWL-Terrein, font partie intégrante du domaine public. Parmi les nombreuses associations d'habitant-e-s gérant les différents aspects de la vie du quartier, une d'entre elles se charge spécialement des espaces communs extérieurs. La volonté collective de garder le quartier ouvert à tou-te-s, mais sous un certain contrôle social, permet d'assurer le respect des espaces extérieurs, des jardins collectifs et du verger, en particulier.

Remarques et exemples complémentaires

L'accent mis par le projet *le verger des enfants de GWL-Terrein* sur l'engagement collaboratif, ainsi que l'importance qu'il accorde au faire-ensemble se retrouvent dans beaucoup d'autres initiatives d'écologie urbaine. Pour ces initiatives à vocation collective, on notera toutefois qu'il ne faut pas minimiser les contraintes de base: disponibilité de terrain, financement, coordination des ressources bénévoles et professionnelles, etc.

- Depuis 2008, l'association *Les Artichauts* occupe les anciennes serres de la Ville de Genève dans le parc de Beaulieu. Elle y produit des plants de légumes bio, souvent de variétés anciennes, pour les coopératives agricoles et les particuliers. L'association s'engage aussi auprès des habitants du voisinage à maintenir une activité agricole en ville, entre autres en proposant sur la base d'une charte d'usage un potager urbain participatif ouvert à chacun-e. Sont également organisés, des ateliers de sensibilisation pour les enfants des écoles et des formations de culture maraîchère et de transformation des plantes récoltées. Site: artichauts.ch. À noter: en matière d'activités agroécologiques et de participation, voir aussi en p.58 la présentation du Jardin aux mille mains de la ferme de Rovéréaz à Lausanne.

- Le *poulailler collectif des habitants des Vergers*, à Meyrin (GE). En 2014, quelques personnes ont lancé l'idée d'un poulailler collectif pour l'écoquartier des Vergers. Pour ces personnes, il a d'abord fallu qu'elles se constituent en association, afin de disposer d'une structure pouvant servir d'interlocutrice avec les autorités. Grâce à la commune, il a été possible de disposer d'un premier lieu d'implantation – l'idée étant que le poulailler puisse aussi être déplacé à d'autres endroits du quartier. Pour ses initiateurs, les objectifs clés du projet sont les suivants:

- Être créateur d'animation, de rencontre et de socialisation au bénéfice de tou-te-s.
- Donner la possibilité à des enfants des écoles de voir l'éclosion d'un poussin, par exemple.
- Valoriser les restes de nourriture des habitants et du surplus du magasin d'alimentation; utiliser les fientes comme fertilisant; distribuer les œufs aux personnes qui s'impliquent.

– Participer au maintien de races locales; soutenir la biodiversité et la sécurité alimentaire; favoriser la création d'autres poulaillers; faire le lien entre les différents projets concernant les animaux et les plantes.

S'il a fallu plusieurs années pour réunir les fonds et obtenir les autorisations nécessaires, le projet a maintenant surmonté tous les obstacles et fonctionne à la satisfaction de tou-te-s. La gestion au quotidien est planifiée pour assurer les nettoyages, les soins, l'ouverture

et la fermeture du poulailler. Les œufs sont partagés entre les membres de l'association et les aidants, dont les habitants qui apportent leurs déchets, ou sont vendus au marché autogéré. Les fientes ramassées par chacun-e fertilisent les potagers voisins. Pro Specie Rara donne des poules de races rares et des intervenants du Jardin Robinson veillent aux aspects vétérinaires. Site: les-vergers.ch/projet/des-poules-dans-le-verger

- La *basse-cour de Robert le coq* est installée depuis 2017 au pied des tours de Pierrefleur, à Lausanne. Ce poulailler a deux spécificités à souligner. La première: l'idée, qui émane du propriétaire des immeubles, a été réalisée puis portée conjointement par lui et ses locataires. La seconde: le poulailler met en œuvre une solution innovante en ce qui concerne ses possibles nuisances sonores. Robert le coq règne en maître sur sa basse-cour, entouré de poules aux belles couleurs pour le bonheur des gens du quartier. Chaque soir, un des bénévoles, habitant des tours, se charge de rentrer Robert dans sa chambre à coq insonorisée! Chaque matin entre 8 et 10 heures, Robert retrouve sa liberté – ses cocoricos du matin n'étant plus alors une gêne pour le voisinage. Source: «Robert, la nouvelle mascotte de Pierrefleur», J. Misson, journal Lausanne Cités du 25.11.2019 consultable sur lausannecites.ch. À noter: la Ville de Lausanne encourage ce genre d'initiative et informe sur les autorisations et démarches requises pour créer des poulaillers urbains, voir lausanne.ch

- À Chêne-Bougeries (GE), *les ruches de l'École de commerce et de culture générale Aimée-Stitelmann* ont vu le jour grâce à quelques élèves et enseignants durant l'année scolaire 2012-2013. Créée pour porter l'initiative, l'association Stitel'Bee a notamment pour buts: d'installer et de s'occuper de ruches sur le site de l'école; de sensibiliser les acteurs de l'école, leur famille et le voisinage à l'importance des abeilles et aux dangers de l'utilisation abusive de substances chimiques pour l'environnement; de promouvoir une activité commerciale tenant compte des objectifs du développement durable; et d'amener chacun à se questionner sur ses valeurs face à l'environnement. Site: icp.ge.ch/po/aimee-stitelmann/vie-de-lecole

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population	•	•		•	•	•
Associations/groupes militants/collectifs	•	•		•	•	•
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						•
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations		•				
Autorités publiques/administration	•					•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers		•	•			
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						



2. Mettre en place des services renforçant les solidarités



Pourquoi?

Parce que nous pensons essentiel, entre autres, ...

- de multiplier les alternatives aux échanges marchands et au consumérisme, cela dans une perspective d'intérêt commun,
- de favoriser l'engagement citoyen pour prévenir les fragilités et construire les solidarités, cela en complémentarité aux politiques publiques,
- de donner plus de place à la personne comme vecteur de «supplément d'âme» et pour battre en brèche l'indifférence.

De nombreuses problématiques peuvent être identifiées à l'arrière-plan de l'aspiration actuelle à des solidarités renforcées: évolution des inégalités et de la précarité, diminution de l'autonomie liée à l'âge, fragilisation des acteurs de l'économie locale, etc. Dans ce contexte, de nouvelles représentations et idées font leur chemin en matière de solidarité. Et l'engagement citoyen se réinvente notamment au niveau des relations et des ressources de proximité.

L'émergence de nouvelles pratiques de solidarités communautaires est toutefois à distinguer des services étatiques renvoyant aux législations et aux politiques sociales. Il faut voir ces actions solidaires comme un complément et non pas comme un remplacement aux formes de solidarités publiques redistributives, absolument essentielles.

De même, cette recherche d'un pouvoir d'agir «par le bas», par le contact direct et l'implication personnelle n'est pas à confondre avec l'assistance institutionnelle. «Par le bas», les pistes d'action sont multiples, allant des initiatives associatives aux innovations proposées par les acteurs du renouveau coopératif, en passant par toutes sortes d'approches de co-production, de co-gestion et de partenariats inventifs.

Quelques pistes d'action

2.1 Partager des biens, compétences et savoir-faire

Exemples:

- Les bibliothèques d'objets ou outillthèques (Suisse et ailleurs)
- Pumpipumpe (Suisse)
- Les ateliers GenerActions (Suisse romande)
- L'Atelier Cyberthé (Arc jurassien)
- Le programme Ados enseignant aux adultes (Canada)
- Les SEL (Suisse et ailleurs)

2.2 Multiplier les formules d'habitat solidaire

Exemples:

- Le programme 1h par m², un-e étudiant-e sous mon toit (GE)
- Le projet d'habitat mixte Ensemble à Chêne-Bougeries (GE)
- Accéder au logement grâce à HandiLoge de Pro-Infirmis (VD)
- Les rocades et adaptations d'appartements au sein de Kraftwerk 1 (ZH)

2.3 Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité

Exemples:

- Aux Vergers, Meyrin crée un système agro-alimentaire de quartier (GE)
- Épiceries coopératives participatives, de quoi s'agit-il? (Suisse et ailleurs)
- Les locaux pour activités peu rentables dans les quartiers neufs (GE et VD)
- Le modèle d'affaires peut favoriser le faire ensemble (GE et VD)
- Le Léman, une monnaie porteuse de solidarité (bassin lémanique)

2.4 Contribuer à l'accueil des migrants, soutenir les invisibles

Exemples:

- Supported Transition, un projet novateur pour mineurs non accompagnés (ZH)
- Le projet Paires (VD)
- La fondation Mère Sofia en région lausannoise et à Vevey (VD)
- Les réfrigérateurs publics (Suisse alémanique)
- Le Suspendu (VD et ailleurs)

Partager des biens, compétences et savoir-faire

Exemple: Les bibliothèques d'objets ou outiltèques (Suisse et ailleurs)

L'idée

L'idée est simple: emprunter un objet comme on emprunte un livre. Il peut s'agir d'un outil de bricolage, de jardinage, d'un moule à gaufre, d'un parasol multicolore ou d'un yukulélé. C'est ce que proposent les *bibliothèques d'objets ou outiltèques*. À cela, s'ajoutent souvent des ateliers de bricolage, de menuiserie, de couture ou toute autre activité en rapport avec le matériel et les personnes ressources disponibles.

Pour la plupart, ces structures sont des initiatives citoyennes. Privilégiant l'usage partagé plutôt que la propriété des biens, elles se revendiquent de valeurs sociales et écologiques. L'ambition de La Remise, à Montréal, est ainsi «d'augmenter la capacité d'agir de ses membres tout en facilitant une transition vers un mode de vie plus résilient, solidaire et écologiquement responsable».

Les *bibliothèques d'objets* existent depuis plusieurs décennies en Amérique du Nord. Elles sont en revanche assez récentes en Suisse romande. La Manivelle-Genève naît en 2018. Le Stamm, à Sierre, et la Manivelle-Lausanne en 2019. Quant à la Bricothèque et à la Case à stock, à Martigny et à Fribourg, elles démarrent en 2020.



En savoir plus sur les initiatives romandes:

Genève, manivelle.ch; Sierre, lesatellite.ch/le-stamm; Lausanne, lausanne.manivelle.ch; Martigny, bricotheque.ch; Fribourg, caseastock.ch

Le + en matière de solidarité

Mutualiser – mettre en commun – des objets, c'est pouvoir en disposer à un coût minimal tout en contenant autant que possible l'impact environnemental de la prolifération des biens matériels. Mais au-delà des aspects économique et écologique, mettre en commun est aussi un formidable levier pour développer les liens et les solidarités. Les *bibliothèques d'objets* constituent à cet égard un magnifique exemple.

Le fonctionnement

L'exemple de La Remise. Créée en 2015 à Montréal, La Remise met en commun plus de 1'500 articles et des espaces de travail. À but non lucratif, elle se finance par les abonnements des membres, les parts sociales, des subventions, des bourses et des dons. La gestion ne repose que sur des bénévoles. Ce point est à souligner: la plupart des *bibliothèques d'objets* doivent en effet recourir à un minimum de temps salarié pour se pérenniser.

On devient membre par l'achat d'une part sociale. Il est ensuite possible de prendre un abonnement: formule annuelle illimitée ou à la carte pour membre standard; formule annuelle illimitée pour membre professionnel. Les outils, qui proviennent en majorité de dons, sont détaillés sur le site laremise.ca avec la mention de leur disponibilité. En dehors des activités prévues au calendrier (formations, animations, etc.), les membres peuvent profiter à leur guise des espaces de travail pour leurs propres projets. Pour les activités vélo, bois et couture, des bénévoles spécialistes peuvent aider celles et ceux qui le demandent. Les heures d'ouverture: mardi et jeudi de 18h à 21h, samedi et dimanche de 9h à 17h.

Remarques et exemples complémentaires

Les *bibliothèques d'objets* montrent bien la force que prend le «collectif» lorsque les personnes qui le composent mettent en commun leur énergie dans une perspective de bénéfice partagé. La coopération permet alors non seulement de répondre à des besoins concrets, mais aussi de générer du lien, de l'entraide et de la satisfaction à agir ensemble.

Les exemples qui suivent témoignent d'une logique semblable et illustrent les nombreuses déclinaisons imaginables. Un point notable les différencie toutefois les uns des autres: certains se sont donné un portage institutionnalisé, ou un ancrage à une politique publique, alors que d'autres restent beaucoup plus proches d'un fonctionnement relevant du seul enthousiasme des personnes impliquées.

• Comme les outiltèques, *Pumpipumpe* vise à privilégier l'usage partagé des objets et les relations d'entraide interpersonnelle. Le dispositif repose sur un principe simple et ludique: les personnes qui le souhaitent signalent par des gommettes collées sur leur boîte à lettres les objets qu'elles sont disposées à prêter. Plus les voisins sont nombreux à adopter la démarche *Pumpipumpe*, mieux cela fonctionne. Les gommettes autocollantes, qui existent pour de très nombreux objets différents, se commandent par le site pumpipumpe.ch. À noter: s'inspirant de *Pumpipumpe*, le projet «La Compagnie des Voisins» fonctionne également sur la base de gommettes à coller sur les boîtes à lettres (voir p.44).

• Proposés en Suisse romande, les ateliers *GenerActions* s'adressent aux porteurs de projets à but non lucratif âgés de 15 à 30 ans. Dans le cadre des ateliers, le porteur de projet est coaché gratuitement par des seniors experts. Les seniors écoutent, guident et conseillent. L'objectif est double: aider les 15-30 ans à faire avancer leurs projets et valoriser les connaissances des seniors. La mise en réseau des jeunes et des seniors est efficace et les contacts perdurent souvent en dehors des projets. Lors de situations problématiques, les seniors peuvent avoir recours aux plus jeunes et vice versa.

Les projets peuvent concerner le domaine social, culturel, environnemental, politique ou encore des soins. Et toutes les demandes sont bienvenues: comment trouver des fonds, avec qui travailler, comment faire de la publicité, où chercher des participants, où trouver du matériel, etc. La coordination des ateliers est assurée par la section romande de l'association infoclic.ch/generactions/bienvenue

• À Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds, les *Cybertés* de Pro Senectute Arc Jurassien sont des ateliers pour les aînés désireux de maintenir et d'exercer leurs connaissances informatiques. Dans un cadre convivial, ils sont accompagnés par des jeunes gens et des seniors motivés. Les ateliers se déroulent les mercredis de 14h à 16h et comprennent une pause-café ou thé, afin de favoriser les échanges entre participants.

Ces cours sont partiellement subventionnés par l'Office fédéral des assurances sociales car ils favorisent l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées. La contribution demandée aux participants reste modique. Site: arcjurassien.prosenectute.ch

• Au Canada, des jeunes initient des apprenants adultes à la culture numérique. Le programme intitulé *Ados enseignant aux adultes* est une plateforme d'apprentissage en ligne. Depuis son lancement à Toronto en 2010, le modèle a permis à des milliers de jeunes du monde entier de devenir des formateurs personnels pour des adultes et des aînés. Il répond à l'évolution accélérée des technologies informatiques et à leur usage de plus en plus incontournable, ne serait-ce que pour payer ses factures, pour faire des démarches administratives mais aussi pour garder le contact avec sa famille. Ce programme s'inscrit dans un réseau national d'organismes d'apprentissage communautaire (ABC Alpha pour la vie Canada) et la méthodologie de formation est fournie par Youth Empowering Parents (YEP). Le financement est assuré par le gouvernement du Canada et depuis 2019 des plans de cours sont disponibles en français. Site: youthteachingadults.ca/fr/

• Le *système d'échange local – SEL* est un réseau d'échanges, d'amitié et d'entraide dans un quartier, une ville ou une région. Les membres, généralement constitués en association, échangent des biens et services selon une unité propre à chaque groupe. Les modalités d'échange sont fondées sur une réflexion plaçant l'éthique au premier plan. Le SEL répertorie les offres et les demandes de chacun et organise des occasions de se rencontrer dans le réseau. Site: sel-suisse.ch

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•		•
Associations/groupes militants/collectifs	•	•			•	
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet	•	•		•	•	
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						•
Autorités publiques/administration						•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						

Multiplier les formules d'habitat solidaire

Exemple: Le programme 1h par m², un-e étudiant-e sous mon toit (GE)

L'idée

Inspiré du modèle allemand «Wohnen für Hilfe», le programme *1h par m², un-e étudiant-e sous mon toit* permet à toute personne disposant d'une chambre inoccupée de loger un-e étudiant-e contre des coups de main. Exemple: une chambre de 12 m² équivaut à 12h par mois. En plus de ces 12h de présence active, un dédommagement pour les frais courants d'un montant de 100 à 120 francs est versé à l'hôte.

Durant ses trois premières années, le programme créé en 2016 par l'Université de Genève a démontré à la fois sa nécessité et sa viabilité dans le paysage genevois. Le concept de solidarité croisée entre générations a fait mouche auprès d'une centaine d'hôtes qui ont accueilli durant un à six semestres près de 140 étudiant-e-s venant du monde entier – ces dernier-ère-s s'étant largement déclaré-e-s satisfaits de l'expérience.

En savoir plus:

unige.ch/unestudiantessousmontoit et unige.ch/batiment/service-batiments/logements/1h-par-m2/

Le + en matière de solidarité

Le programme constitue un exemple très convaincant de solidarité «croisée»: chaque personne apporte quelque-chose et y trouve son compte. Ainsi, l'interaction ne risque pas, ou moins, d'être grevée d'attentes de reconnaissance, d'un côté, et de sentiments de dette, de l'autre. Favorable à chaque partie, un tel équilibre mérite d'autant plus d'être salué qu'il n'est pas forcément facile à instaurer dans le champ des solidarités.

Le fonctionnement

La mise en œuvre du programme est assurée par deux personnes à 60%, dont l'activité de conseil pour la constitution des tandems constitue le cœur et l'enjeu majeur du travail. En visant d'abord à renforcer la solidarité et le dialogue entre générations, le programme se place délibérément au niveau de l'humain, en dehors, tant des simples plateformes numériques peu adaptées aux seniors, que de la stricte logique économique. En cela, il se distingue de certaines offres comparables, mais proposées par des acteurs éco-

nomiques demandant notamment une contribution financière plus importante aux personnes hébergées. L'ambition éthique du programme est rappelée dans une charte que les parties doivent accepter comme préalable à la convention d'hébergement. La charte expose l'esprit du programme, les droits et devoirs de chacun et les règles de base pour une cohabitation harmonieuse. Quant à la convention d'hébergement, elle précise le type de coups de main et autres arrangements spécifiques décidés par chaque tandem. Les coups de main peuvent concerner l'aide au ménage, les courses, s'occuper des chats, donner un cours à un enfant, cuisiner un repas, etc. Les soins à la personne sont en revanche exclus. En termes de soutiens, le programme reçoit des financements de plusieurs fondations et bénéficie de ressources en nature allouées par l'Université, ainsi que de l'appui de Pro Senectute en matière de savoir-faire.

Remarques et exemples complémentaires

Le nombre de personnes par logement n'en finit pas de diminuer. Dans le même temps, l'accès au logement se révèle souvent très compliqué et coûteux, cela notamment dans l'arc lémanique. Et cette situation, comme on le sait, se caractérise aussi par la multiplication des personnes isolées, la ségrégation territoriale, la perte de mixité sociale, pour ne citer que quelques problèmes parmi beaucoup d'autres.

Parallèlement aux politiques publiques visant tant bien que mal à relever ces défis, le programme *1h par m²* montre que des approches intégrant la dimension de la solidarité peuvent à la fois constituer des éléments de réponse et contribuer à l'évolution des représentations et des modes de vie. C'est ce dont témoignent un nombre croissant de projets – ceux qui suivent étant particulièrement intéressants.

- À Chêne-Bougeries (Genève), le projet d'habitat mixte *Ensemble* marque un changement en matière d'inclusion des personnes avec une déficience intellectuelle. Le projet, qui comprend dix-neuf appartements et cinq ateliers, est co-porté par la fondation Ensemble – en faveur des personnes avec une déficience intellectuelle – et la Codha – Coopérative de l'habitat associatif. Les futurs résidents, comprenant des personnes en situation de handicap ou non, ont été impliqués ensemble dès la phase de planification pour participer à la conception du projet de construction et à la définition de leur future cohabitation. On relèvera par ailleurs la multidisciplinarité de l'équipe accompagnant le processus de participation qui intègre notamment une troupe de théâtre, un groupe d'artistes et la Haute école de travail social de Genève. Quant au financement du projet, il bénéficie de soutiens du Bureau fédéral pour l'égalité pour les personnes handicapées et de la fédération suisse des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Site: codha.ch. Voir aussi le dossier de concours «Un logement pour tous», consultable sur wbg-100jahre.ch/fr/projets/concours-du-jubile

- Lancé par Pro Infirmis Vaud en 2014, le projet *Handi-Loge* permet de réduire les risques de mise à l'écart pesant sur les demandes de location émanant de personnes en situation de handicap. Le succès du projet repose à la fois sur le système de garantie mis en place par Pro Infirmis Vaud et sur le partenariat que l'institution a passé avec plus d'une quinzaine de gérances. Se référant au concept de «salaire équivalent», Pro Infirmis clarifie les revenus issus des prestations, rentes ou allocations reçues par une personne à l'assurance invalidité. La solvabilité du potentiel locataire est ainsi précisée et les gérances peuvent étudier son dossier en toute transparence et confiance. Site: info-handicap.ch

- Dans le cadre des projets d'habitats coopératifs, un des objectifs est de favoriser une utilisation optimale des surfaces de logement. Or, les besoins des résidents changent en fonction des phases de vie et de l'évolution des ménages. Selon les circonstances, il faut parfois plus d'espace d'habitation et parfois moins. Afin de répondre au mieux à ces situations, la coopérative zurichoise Kraftwerk 1 a créé les «Veränderungskonferenzen», conférences sur le changement.

De quoi s'agit-il? Lors des conférences sur le changement les habitants souhaitant ou devant déménager se rencontrent et s'informent de leurs besoins. Avec l'aide d'un modérateur, les meilleures solutions de *rocade* ou *d'adaptation des appartements* sont étudiées et négociées. Outre son intérêt pour une exploitation performante du parc de logements, l'approche contribue au maintien des personnes dans leur immeuble ou dans leur quartier, ainsi qu'à leur responsabilisation et à leur implication à l'échelle communautaire. Kraftwerk 1 dispose de 232 logements, auxquels s'ajouteront près de 160 unités supplémentaires en 2023. À cette échelle, les conférences sur le changement constituent un atout manifeste, cela autant pour les habitants que pour la coopérative. En regard des avantages du dispositif, son coût est un investissement pleinement justifié. Source: dossier présenté dans le cadre du concours «Un logement pour tous», disponible (en allemand) sur wbg-100jahre.ch/fr/projets/concours-du-jubile/. Sur Kraftwerk 1, voir aussi: p.39, «Le cluster, ou l'habitat partagé réinventé». Site: (en allemand) kraftwerk1.ch

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•				•
Associations/groupes militants/collectifs						
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet	•	•		•	•	
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations			•	•		•
Autorités publiques/administration						
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						



Solidariser les consommateurs, producteurs, commerçants de proximité

Exemple: Aux Vergers, Meyrin crée un système agro-alimentaire de quartier (GE)



L'idée

Un nouveau quartier, c'est notamment l'occasion pour les habitants-e-s de s'interroger sur leur rapport à l'alimentation. Dans le cadre du développement de l'écoquartier des Vergers – 3'000 habitants – la question a conduit au lancement d'un projet unique en Suisse et sans doute bien au-delà: la création d'un système agro-alimentaire de quartier incluant les fonctions de production, de transformation et de distribution. Le projet, particulièrement ambitieux, vise à retisser des liens entre toutes les parties prenantes, depuis les paysan-ne-s jusqu'aux mangeur-euse-s, et cela au-delà des seuls rapports commerciaux. Dans cette perspective, un des objectifs est d'installer dans le quartier une charcuterie, une fromagerie et une boulangerie aptes à transformer les produits des paysan-ne-s de proximité partenaires du projet. Très logiquement, le projet comprend aussi le distributeur chargé de proposer aux habitant-e-s et aux restaurateurs du quartier les produits finaux du système, ainsi que d'éventuels compléments provenant d'autres fournisseurs. Enfin, il y a la gouvernance du

système, qui est prévue inclusive afin que les besoins à satisfaire et les ressources à gérer puissent faire l'objet de décisions partagées, y compris avec les habitant-e-s.

En savoir plus: lesvergers-meyrin.ch, vergers-alimentation.ch, et *Les Vergers, un écoquartier participatif. Processus de la démarche 2013 – 2018*, Commune de Meyrin, 2019. Sur les Vergers, voir aussi: p.21, p.29, p.36, p.51, p.61.

Le + en matière de solidarité

Le projet favorise l'inscription de la chaîne des services agro-alimentaires dans les liens sociaux et fonde sa gouvernance sur des valeurs de solidarité. Au-delà des finalités d'approvisionnement, le projet fait donc de l'activité économique un puissant levier pour la construction communautaire et le bien vivre ensemble.

Le fonctionnement

En 2014, un forum public a fait jaillir les idées initiales. Puis, le projet s'est précisé en misant notamment sur des synergies avec des initiatives d'agriculture contractuelle de proximité déjà existantes. En 2020, la mise en place est amorcée, mais loin d'être achevée. À terme, le système agro-alimentaire est appelé à fonctionner ainsi:

- Des paysan-ne-s produisent hors du quartier l'essentiel de ce qui est nécessaire. Dans le quartier, avec les paysagistes chargés des espaces publics, ils-elles assurent de petites productions et font de la sensibilisation.
- Les artisan-ne-s assurant la transformation des produits sont constitués en une coopérative spécifique et ont leurs locaux de travail dans le quartier.
- La coopérative de distribution La Fève distribue les produits issus du système agro-alimentaire, ainsi que les autres produits dont les habitant-e-s du quartier ont besoin. C'est le magasin général du quartier: il appartient à ses membres et favorise le développement des liens entre toutes et tous.

Remarques et exemples complémentaires

L'activité économique n'est pas fatalement l'antithèse de la solidarité et du renforcement des liens. C'est ce dont témoignent le projet de système agro-alimentaire de l'écoquartier des Vergers et, plus généralement, l'ensemble des activités entrepreneuriales relevant de l'économie sociale et solidaire. Mais notre contexte sociétal reste dominé par une autre logique. D'où l'utilité de faire davantage connaître les initiatives où l'économie n'est pas limitante mais se conjugue à l'intérêt commun et contribue au bien vivre ensemble.

- *Épicerie coopérative participative, de quoi s'agit-il?* En écho au projet agro-alimentaire de Meyrin, il peut être utile de préciser le modèle de fonctionnement d'une «épicerie coopérative participative» (structure identique à la «coopérative de distribution» du projet meyrinois). L'épicerie de ce type, qui privilégie les productions locales et respectueuse de l'environnement, situe son activité au-delà de la seule logique économique. Les coopérateurs s'engagent à y travailler bénévolement quelques heures par mois afin d'assurer une juste rémunération aux producteurs. Le travail bénévole a toutefois aussi l'avantage de permettre des prix abordables, voire avantageux, pour les produits mis en vente par l'épicerie. Les références en la matière sont la Park Slope Food Coop, à New York (17'000 coopérateurs), et La Louve, à Paris (plus de 6'000 coopérateurs). Dans les deux cas, le travail bénévole demandé et les rencontres conviviales proposées aux coopérateurs contribuent à «faire communauté». Le canton de Vaud compte plusieurs épiceries coopératives participatives, dont La Brouette qui, à Lausanne, se distingue en privilégiant le vrac. Sites: foodcoop.com, cooplalouve.fr, labrouette.ch. Voir aussi: *Créer une épicerie participative, mode d'emploi*, Agridea et BioSuisse, 2020.
- *Les locaux pour activités peu rentables dans les quartiers neufs.* À Meyrin, dans le cadre du développement de l'écoquartier des Vergers (voir p.28), une partie des investisseurs – maîtres d'ouvrage d'utilité publique – ont lancé un appel à projets commun pour l'occupation des rez-de-chaussée. Ils ont ensuite déterminé ensemble la localisation des projets retenus. Les choix opérés ont tenu compte du tissu meyrinois existant et ont veillé à équilibrer les activités commerciales à but lucratif et celles à lucrativité limitée mais utiles au quartier et à plus-value sociale et écologique. Les investisseurs qui ont joué le jeu ont ainsi montré non seulement qu'ils étaient capables de privilégier entre eux la complémentarité plutôt que la concurrence, mais aussi que des loyers abordables pouvaient être proposés aux porteurs de projets à lucrativité limitée.

Source: *Les Vergers, un écoquartier participatif. Processus de la démarche 2013 – 2018*, Commune de Meyrin, 2019.

La Ville de Lausanne, dans le même souci de favoriser l'accueil d'activités à lucrativité limitée dans le futur écoquartier des Plaines-du-Loup, dont elle est propriétaire du sol, a décidé d'agir par le biais des droits de superficie (DDP). Dans le préavis 2019/36, il est ainsi précisé que «Pour des locaux dévolus à des activités à but social ou culturel, ouverts au public, et dont les revenus locatifs seraient très modestes, la Municipalité se réserve la possibilité d'abaisser les rentes de DDP d'au maximum CHF 15'000.- par an et par superficière durant les cinq premières années, au titre d'aide au démarrage.» Source: Préavis N° 2019/36 «Plaines-du-Loup – premier plan partiel d'affectation – pièce urbaine E», p.18, consultable sur lausanne.ch

- *Le modèle d'affaires peut favoriser le faire ensemble.* Neonomia, à Genève, est une «coopérative d'entrepreneurs salariés», c'est-à-dire une structure qui permet à ses membres de poursuivre un travail indépendant, tout en assurant leur couverture sociale comme salariés et en les faisant bénéficier de locaux, équipements et services de back-office mutualisés. Site: neonomia.ch L'association Sipy, active dans les cantons de Genève et Vaud, récupère et remet en circulation des vêtements: un vêtement apporté permet d'en prendre un autre gratuitement. Mais Sipy n'accepte le vêtement apporté que s'il peut être remis en état et, dans ce cas, fait payer pour la récupération. Autrement dit, on paye en avance le travail de remise en état et, sans avoir à payer, on prend ensuite ce qui nous intéresse parmi les produits issus de ce travail. Le modèle minimise les tâches de tri et valorise l'acte de remise en état. Quant aux échanges de vêtements, ils ne se font qu'à des moments précis, rassemblant toutes les personnes intéressées dans un climat convivial et festif. Site: sipy.ch

- *Le Léman, une monnaie porteuse de solidarité.* Le Léman est la monnaie complémentaire, locale, du bassin lémanique transfrontalier. Elle a cours auprès des commerces et entreprises qui adhèrent à sa charte pour une économie durable et solidaire. Plus son emploi se généralisera, mieux le Léman contribuera au renforcement des circuits courts et à la solidarité entre habitants, entreprises, commerçants, paysans, artisans et associations. Site: monnaie-leman.org

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population	•	•		•	•	•
Associations/groupes militants/collectifs	•			•	•	
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet				•	•	
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						•
Autorités publiques/administration			•			•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						•
Acteurs de l'économie (hors immobilier)	•	•		•	•	•

Contribuer à l'accueil des migrants, soutenir les invisibles

Exemple: Supported transition, un projet novateur pour mineurs non accompagnés (ZH)

L'idée

Une partie des demandeurs d'asile sont des mineurs non accompagnés. À ceux d'entre eux qui doivent se préparer à entrer dans le monde du travail, le projet *Supported transition* propose une alternative à la vie en foyer et au suivi standard: des logements dans un cadre de vie calme et sûr, ainsi qu'un accompagnement soutenu pour commencer une formation aussi bien que possible. La clé de l'intégration est en effet autant de pouvoir disposer d'un lieu de vie stable et d'un accueil chaleureux, que d'une occasion pour se former. Porté en partenariat par la fondation Futuri pour l'aide aux migrants et la coopérative d'habitation Allgemeine Baugenossenschaft Zürich (ABZ), le projet débute en 2017. La fondation accompagne les jeunes tout au long de leur intégration, alors que la coopérative fournit le logement et un accueil dans sa vie communautaire.

En savoir plus: (en allemand) futuri.ch et abz.ch, ainsi que le dossier pour le concours «Un logement pour tous», consultable sur wbg-100jahre.ch/fr/projets/concours-du-jubile

Le + en matière de solidarité

Si la fondation Futuri est la preneuse de bail initiale des logements, ABZ offre aux jeunes la possibilité d'adhérer à la coopérative et de reprendre le bail à des conditions préférentielles dès un an après leur installation. Mais au-delà de ces aspects formels, la force du projet *Supported transition* tient surtout aux solidarités informelles que peut favoriser le contexte. Le projet accorde ainsi une importance centrale à l'inclusion des jeunes dans la vie de la coopérative, à commencer par les liens à co-construire avec les autres habitants de l'immeuble.

Le fonctionnement

Outre le suivi attentif assuré par la fondation Futuri, le succès du projet tient notamment aux éléments suivants:

- Les jeunes sont sélectionnés en fonction de leur capacité d'autonomie, de leur sens des responsabilités et de leur volonté à contribuer positivement au vivre ensemble dans l'immeuble où ils logeront.
- Avant qu'ils s'installent ensemble dans leur logement, les jeunes rencontrent la direction d'ABZ et sont informés sur la vie communautaire.

Dès leur emménagement, ils se présentent personnellement aux voisins.

- Le logement est d'abord loué au nom de la fondation Futuri. Les jeunes, au titre de sous-locataires, s'engagent à respecter les règles de la maison, à s'intéresser au quartier et à coopérer avec Futuri et ABZ.

ABZ est le premier acteur immobilier à s'être impliqué dans le projet. Des partenaires supplémentaires devraient toutefois pouvoir être trouvés parmi les coopératives d'habitation. Leurs valeurs et leur fonctionnement sont en effet en forte résonance avec le projet: leur action intègre des objectifs sociaux, elles ont le souci de la mixité et veillent à permettre des modes de vie variés. Quant aux loyers, ils sont particulièrement avantageux.

À noter: pour sa conception, le projet a pu profiter d'un soutien financier de la Chaîne du Bonheur.



Remarques et exemples complémentaires

En plaçant des jeunes dans un contexte propice – la vie communautaire d'une coopérative d'habitation –, le projet zurichois *Supported transition* permet aux liens et aux solidarités informelles de se développer de manière flexible, au gré d'une dynamique collective. Le projet *Paires* présenté ci-après relève d'engagements impliquant les personnes de manière plus directe. Il constitue ainsi un éclairage complémentaire utile.

Mais bien évidemment, les solidarités peuvent s'exprimer ou être favorisées de nombreuses autres façons. Les quelques exemples supplémentaires que nous présentons ci-dessous ont pour but de souligner la variété des possibles en la matière. Rappelons toutefois que ces actions de solidarité n'ont pas vocation à se substituer aux politiques sociales, actuellement plus essentielles que jamais. Dans un rapport de complémentarité à l'action publique, elles permettent à chacun-e de s'investir personnellement et d'apporter éventuellement un surcroît de créativité en matière de lien à autrui.

- Le projet *Paires*, Parrainage pour l'Aide à l'Intégration des Réfugiés En Suisse, vise à créer des tandems entre une personne bénévole habitant en Suisse et une personne issue de la migration. Le but est de favoriser l'intégration par le biais de relations de personne à personne. Le projet permet aux nouveaux-venus venu-e-s en Suisse de découvrir la culture et les codes du pays à travers une personne leur correspondant, de pratiquer le français et d'élargir leur cercle d'amitié. Concrètement, les binômes doivent pouvoir se retrouver et faire des activités ensemble environ une fois par semaine: boire un café, jouer au foot, voir une exposition ou un film, manger ensemble, etc. Pour que de réels liens puissent se tisser, la poursuite des rencontres est recommandée pour une période d'au moins neuf mois – ces échanges pouvant être particulièrement importants pour les personnes issues de la migration, souvent isolées et manquant d'occasions pour nouer des relations avec des personnes du lieu.

Créé en 2017 par des étudiant-e-s, le projet se déploie principalement dans les régions de Lausanne et d'Yverdon-les-Bains. Il s'appuie sur des partenaires institutionnels travaillant avec les migrant-e-s et réfugié-e-s. Site: projet-paires.ch

- Les plus démunis-e-s que l'on côtoie au quotidien, ces «désaffilié-e-s», ces «invisibles», sont aussi de notre ville ou de notre quartier. Rappelons par conséquent que chacun-e peut s'impliquer très directement dans des actions concrètes à leur intention. Il est par exemple possible de confier des petits travaux rémunérés à un-e des bénéficiaires de la *fondation Mère Sofia* (via Macadam), ou de rejoindre l'équipe de bénévoles de la fondation.

La *fondation Mère Sofia*, active dans l'agglomération lausannoise et à Vevey, aide toute personne en difficulté. Pour répondre aux besoins de la rue, elle s'est organisée en quatre structures. La Soupe populaire ouvre tous les soirs; les repas y sont gratuits. L'Échelle assure une présence de rue itinérante et fournit des produits de première nécessité. Macadam propose des services aux particulière-lier-s, aux entreprises et aux institutions; le travail est assuré par des personnes qui se sont retrouvées en marge du marché de l'emploi ou même de la société. Le Répit est un accueil de nuit en période hivernale. Site: meresofia.ch

- Les *réfrigérateurs publics*, dans lesquels toute personne peut déposer ou prendre des aliments sans devoir s'identifier ou demander quoique ce soit, sont issus d'une réflexion sur la réduction du gaspillage alimentaire. Au-delà de cet enjeu, ils contribuent toutefois largement à renouveler nos représentations en matière de partage, tout comme le fait également la pratique du Suspendu (voir en bas de page).

Les réfrigérateurs sont accessibles au public à toute heure. Dans les quartiers, des bénévoles se chargent de vérifier leur état d'hygiène et de s'assurer qu'ils ne contiennent pas de marchandise avariée. L'idée, née en 2014 à Berne, a vite essaimé en Suisse alémanique – la Romandie restant encore à la traîne. Tout acteur intéressé, même individuel, est encouragé à mettre en place un *réfrigérateur public* sur son terrain ou dans son quartier. À Zurich, par exemple, un café-boulangerie en a installé un devant sa façade; le soir, les invendus qui y sont déposés partent en quelques minutes. La promotion du projet est assurée par l'association Madame Frigo. Site: madamefrigo.ch/fr/

- Le *Suspendu*, c'est un café, un croissant ou un repas consommé dans un établissement public et payé à double: le second café, croissant ou repas étant disponible pour qu'une personne démunie puisse en profiter gratuitement. Petit à petit, l'idée séduit certains restaurateurs, boulangers ou autres établissements susceptibles de jouer le jeu. Une pancarte bien visible informe de la possibilité de contribuer à un Suspendu ou d'en bénéficier. Dans le canton de Vaud, une association s'est créée en 2017 pour promouvoir cette pratique. Site: lesuspendu.ch

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•		
Associations/groupes militants/collectifs						
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations	•		•	•	•	•
Autorités publiques/administration						
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers	•		•	•	•	•
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						

3

Renouveler les lieux
pour favoriser le lien social

Pourquoi?

Parce que nous pensons essentiel, entre autres, ...

- de faire de l'espace un levier là où il constitue souvent un obstacle aux rencontres et au bien-vivre ensemble,
- de créer ou se réapproprié un environnement permettant l'enracinement de nouvelles formes de vie communautaire.

La conception, la dimension, la disponibilité, ainsi que les modalités d'usage et d'appropriation des espaces ne peuvent être ignorées lorsque l'on s'intéresse au bien vivre ensemble. En effet, elles déterminent en partie les pratiques sociales que ces lieux permettent ou empêchent. Certes, les aspects culturels restent déterminants pour renforcer le bien vivre ensemble, mais les espaces en sont une condition nécessaire, bien que non suffisante.

L'expression «renouveler les lieux» recouvre plusieurs finalités qui, toutes, visent à créer ou étendre la place physique nécessaire à la sociabilité. Il s'agit de permettre un nouveau souffle de vie, cela aussi bien dans les espaces publics, semi-publics que privés.

Si de nombreuses démarches permettent d'aller en ce sens, presque toutes requièrent la construction de consensus inter-acteurs. La valorisation sociale des lieux doit en effet pouvoir reposer sur l'engagement des parties prenantes directement ou indirectement concernées, ainsi que sur l'acceptation des arbitrages réglant les cas d'intérêts contradictoires. Dès lors, il convient notamment de rechercher les coopérations et les mutualisations possibles, ainsi que les modes de gestion les plus indiqués pour une utilisation des lieux stimulante et respectueuse de toutes les parties. Plus généralement, il faut donc penser en termes de participation, de concertation et de co-décision, car pour conjuguer l'espace et le bien vivre ensemble, tout est – presque toujours – affaire de co-construction.

Quelques pistes d'action

3.1 Refaire de la rue un lieu de vie, notamment par des mesures temporaires

Exemples:

- Les Ciclovías de Bogotá (Colombie)
- Les parklets à Seattle (USA)
- La politique lausannoise de bancs relais (VD)
- Rue de l'Avenir, un centre d'expertise incontournable (Suisse romande)

3.2 Favoriser la convivialité devant les immeubles et au cœur des îlots

Exemples:

- Les frontages dans l'écoquartier des Vergers à Meyrin (GE)
- Les frontages à Vesc (France)
- La cour intérieure de la coopérative Kalkbreite à Zurich (ZH)
- Le cœur de l'îlot Hedebygade à Copenhague (Danemark)

3.3 Accroître la part d'espaces communs au sein des immeubles

Exemples:

- Les espaces communs dans les bâtiments de la Codha (GE et VD)
- Le cluster, ou l'habitat partagé réinventé par Kraftwerk 1 (ZH)
- À Nantes, des espaces communs à l'échelle de l'îlot (France)

3.4 Encourager la mise à disposition des espaces/locaux peu ou pas occupés

Exemples:

- Le règlement biennois sur l'utilisation temporaire d'espaces vacants (BE)
- Le prêt à usage du stade de la Gurzelen à Bienne (BE)
- La coopérative Ressources urbaines (GE)
- Les biens communs et l'usage civique à Naples (Italie)

Refaire de la rue un lieu de vie, notamment par des mesures temporaires

Exemple: Les Ciclovías de Bogotá (Colombie)

L'idée

Tous les dimanches et jours fériés entre 7 et 14 heures, des rues sont fermées aux voitures et laissées à l'usage des cyclistes, joggers, patineurs et piétons. De nombreuses autres activités sont aussi encouragées, telles que de l'aérobic, du yoga, de la musique, de la restauration de rue, des ateliers de réparation de vélos, etc. Les rues fermées forment une boucle de 120km à travers Bogotá. Lancées en 1974, ces *Ciclovías* rencontrent un succès considérable. Elles attirent actuellement près de deux millions de personnes – soit environ 30% de la population de Bogotá.

En savoir plus: (en espagnol) idrd.gov.co/ciclovia-bogotana, (en anglais) cicloviarecreativa.uniandes.edu.co

Le + en matière de valorisation sociale des lieux

De manière exemplaire, le programme refait de la rue un espace social. La récupération et la revitalisation des rues et avenues favorisent en effet clairement l'inclusion sociale, cela grâce à l'absence de toute restriction fondée sur le coût, la classe sociale, l'âge ou la préférence récréative. Par ailleurs, chaque *Ciclovía* suscite la création d'emplois pour répondre aux besoins des participants. Enfin, la mise à disposition d'espaces constitue un levier sans pareil au profit d'activités festives dont on sait l'importance en matière de bien vivre ensemble.

Le fonctionnement

Au gré des années, le programme a eu un écho croissant et a été repris dans de nombreuses localités d'Amérique latine et du Nord. Depuis 2005, le réseau international des «Ciclovías Unidas de las Américas» accompagne les collectivités intéressées à les répliquer. Selon le réseau, la mise en place de *Ciclovías* requiert:

- un groupe de citoyens plaidant en leur faveur auprès des autorités locales; une volonté politique forte pour leur mise en œuvre; la mobilisation des services municipaux les plus indiqués; un chef de projet ayant les connaissances techniques ou institutionnelles pertinentes; une périodicité adaptée au contexte; un financement public pouvant, si besoin, être complété par des revenus publicitaires et du sponsoring. Selon les cas, la définition de cibles spécifiques peut renforcer la portée du programme. Un focus particulier peut par exemple porter sur l'un ou l'autre des axes suivants:
- favoriser les interactions entre habitants; promouvoir l'adoption de modes de vie et d'habitudes saines; contribuer à réduire les inégalités; renforcer les valeurs citoyennes et démocratiques; améliorer la qualité de l'air, le confort sonore et l'environnement; etc.

Remarques et exemples complémentaires

En mettant en exergue les *Ciclovías* et la puissance que peuvent avoir de telles mesures temporaires, il ne s'agit en aucun cas de minimiser l'importance des mesures structurelles pérennes. Ces dernières, parmi lesquelles figure notamment la piétonnisation, sont toutefois déjà très documentées et n'ont donc pas fait l'objet d'autant d'attention dans le cadre de notre réflexion sur la rue. Afin de poursuivre à partir de l'exemple des *Ciclovías* de Bogotá, on relèvera que leur principe peut s'appliquer à toute les échelles. Et c'est en fonction de cela, notamment, que tout groupe de citoyens motivés pourrait parfaitement en demander l'adaptation, ne serait-ce qu'au périmètre d'un quartier. Mais pour refaire de la rue un lieu de vie, on notera aussi l'intérêt d'interventions beaucoup plus circonscrites. En la matière, l'installation de *parklets* constitue clairement une pratique à étendre et à encourager. Ci-dessous, on rappellera enfin le potentiel que peuvent présenter certaines options stratégiques en matière de mobilier urbain, ainsi que l'existence d'un centre de compétences remarquable, dénommé *Rue de l'Avenir*.

- Les *parklets* sont des aménagements temporaires qui transforment des places de stationnement pour voitures en espaces pour s'arrêter, s'asseoir et se reposer tout en profitant des activités de la rue. Ils sont un moyen d'animer les rues à la belle saison, de créer des quartiers plus conviviaux et de promouvoir la vitalité économique. Généralement réalisés en bois à relativement peu de frais, les *parklets* sont rapidement assemblés et démontés. Le *parklet* du Cortona Café, en l'occurrence une vaste terrasse provisoire permettant au café de s'étendre sur la rue, constitue un exemple représentatif de l'approche adoptée dans la ville étatsunienne de Seattle. Bien que le *parklet* soit financé et entretenu par le Cortona Café, il doit impérativement rester accessible au public, même non-consommateur. Quiconque, sans obligation aucune, doit pouvoir s'y arrêter, s'y asseoir, y échanger en toute liberté avec les autres personnes présentes. Le règlement édicté par la municipalité stipule que la réalisation d'un *parklet* fait l'objet d'une demande d'autorisation. Celle-ci est renouvelable d'année en année, pour autant, seulement, que le *parklet* constitue une plus-value notable pour le quartier. Bien que certains cafés-restaurants soient en mesure de couvrir les coûts d'un *parklet* avec leurs propres moyens, la plupart du temps il faut des financements complémentaires pour qu'un projet soit une réussite. Le Cortona Café a récolté une somme significative grâce une levée de fonds en ligne et à des activités communautaires dont les bénéficiaires sont allés au projet. Par ailleurs, le projet a reçu une petite subvention à laquelle se sont ajoutés des dons et du temps communautaire. Source: (en anglais) *Parklet Handbook*, Seattle Department of Transportation, 1-2017.

- En matière de micro-interventions pouvant significativement contribuer au bien-vivre ensemble dans l'espace de la rue, il faut aussi souligner l'impact déterminant que peut avoir la simple installation de bancs publics aux endroits opportuns. Répondant aux demandes de la population en ce sens, et en complément à l'installation de mains courantes et autres équipements, la Ville de Lausanne a ainsi décidé d'intégrer un volet spécifiquement consacré aux *bancs relais* dans sa politique de requalification des espaces publics. Depuis 2018, le réseau d'assises en ville se complète donc au gré de campagnes de pose de *bancs relais*. Les autorités soulignent que ces équipements sont une aide indispensable pour les personnes âgées: ils les encouragent à sortir de chez elles, à bouger pour leur santé et à maintenir un contact social. Cette mobilité facilitée permet par ailleurs aux seniors de demeurer plus longtemps dans leurs logements. De manière générale, on notera que la pose de bancs et la valorisation des périmètres piétonniers incitent à l'appropriation de l'espace public et contribuent donc au renforcement des échanges sociaux et la vie de quartier. Source: Préavis N° 2018/11 «Rues vivantes» consultable sur lausanne.ch
- Pour l'association *Rue de l'Avenir*, la rue n'est pas qu'un espace de circulation. C'est un espace social, un espace aux fonctions multiples, qui doit faire place de manière équilibrée à tous les usagers. Créée en 1981, *Rue de l'Avenir* s'est imposée comme un centre de compétences incontournable en Suisse romande. Elle se donne pour mission d'informer tout acteur public, privé ou citoyen concerné par la problématique, de favoriser les échanges autour des bonnes pratiques et d'inspirer tout un chacun en diffusant les expériences et recherches novatrices. Site: rue-avenir.ch

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•				
Associations/groupes militants/collectifs	•	•		•	•	
Instances de quartier ou travailleurs sociaux		•				
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations		•				
Autorités publiques/administration	•	•	•	•	•	•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						



Favoriser la convivialité devant les immeubles et au cœur des îlots

Exemple: Les frontages dans l'écoquartier des vergers à Meyrin (GE)

L'idée

Y a-t-il un antidote aux espaces stériles en front d'immeubles, malheureusement si fréquents dans nos zones résidentielles? Vous savez, ces devantes d'immeubles, côté rue, où se situe souvent une pelouse interdite d'accès, ou un périmètre dévolu aux poubelles, ou des thuyas censés faire écran aux intrus...

Oui, le remède existe! Du côté des cheminements publics ou des voies de circulation, le devant des immeubles n'est pas fatalement condamné à n'être qu'une étendue résiduelle sans qualité. Allant de la façade au domaine public, cet espace – le *frontage* – peut être un lieu de convivialité. Dans l'écoquartier des Vergers, à Meyrin, la planification a pris en compte cet enjeu et comprend des mesures favorisant la valorisation des *frontages*. Ainsi, tout est fait pour que ces espaces puissent accueillir des bancs, des plantages ou d'autres aménagements communautaires appropriables par les habitants des immeubles concernés.

En savoir plus: *Les Vergers, un éco-quartier participatif. Processus de la démarche 2013 – 2018*, publication de la commune de Meyrin, mai 2019. Sur les Vergers, voir aussi: p.21, p.28, p.29, p.51, p.61.

Le + en matière de valorisation sociale des lieux

Entre l'espace dévolu à l'usage public et celui ne relevant que de l'usage privé, le *frontage* peut bénéficier d'un statut relativement flexible. Lorsqu'on joue de cette flexibilité pour rendre ce lieu intermédiaire appropriable par les habitants du bâtiment, cela sans le fermer à l'espace public, il peut exercer une influence dynamisante sur les pratiques sociales de voisinage. Quand la vie spontanée s'y exprime, même à travers des détails, cela peut déboucher sur des effets significatifs. Le dialogue et les contacts entre voisins et habitants s'en trouvent favorisés. Et le simple passant, se sentant bien dans ce contexte, va peut-être se surprendre à vouloir y habiter et y élever ses enfants.

Le fonctionnement

Un *frontage* est vivant et contribue à l'animation de la rue lorsque les habitants de l'immeuble concerné se l'approprient activement et qu'il conserve une certaine ouverture sur l'espace public. Pour qu'il puisse y avoir appropriation durable, différentes conditions doivent toutefois être réunies. Dans le cas de l'écoquartier des Vergers, c'est une option de la Ville de Meyrin, acceptée par les parties prenantes impliquées dans le projet, qui a consacré l'ouverture des *frontages*, leur mise à disposition communautaire et leur appropriation dans un esprit de convivialité.

Pour les habitants, cette possibilité d'implication collective au niveau du *frontage* de leur immeuble suppose néanmoins qu'ils se donnent un minimum de règles communes.



L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•	•	
Associations/groupes militants/collectifs	•	•				
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration	•	•		•		
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers	•	•	•	•	•	•
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						

Remarques et exemples complémentaires

L'écoquartier des Vergers répond à des objectifs qualitatifs ambitieux et a pu être bâti sur des terrains pour moitié en mains publiques. Il s'est ainsi prêté de manière privilégiée à la réalisation de *frontages* exemplaires. Toutefois, il s'agit aussi de viser des *frontages* de qualité dans des contextes moins favorables. La problématique concerne en effet n'importe quelle rue existante (voir l'ouvrage de référence: *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'action*, Nicolas Soulier, Éditions Ulmer, 2012).

Quels sont les rôles respectifs des propriétaires d'immeubles et des pouvoirs publics? Et quel est le périmètre idéal pour une réflexion sur les *frontages*? Selon les cas, la valorisation d'un *frontage* implique d'agir sur le terrain privé appartenant à l'immeuble, alors que dans d'autres cas elle appelle une intervention sur le domaine public. Si la réflexion peut se limiter à un immeuble seul, il est toutefois pertinent de l'élargir au continuum des bâtiments de la rue. C'est en effet à l'échelle de la rue, ou d'un tronçon significatif de rue, que le réaménagement des *frontages* contribuera efficacement à la revitalisation du contexte – et donc à l'amélioration du vivre ensemble. À noter également: une telle opération se justifiera d'autant plus, et gagnera en impact, si elle est couplée avec la mise en zone de rencontre de la rue concernée.

Que faut-il pour agir à l'échelle de la rue? La volonté des autorités est essentielle, tout comme la construction d'un consensus entre tous les acteurs concernés. Mais avant cela, c'est sur la mobilisation d'habitants déterminés que repose le lancement de l'idée et sa promotion efficace en direction des différents décideurs.

Éclairages complémentaires:

- La mise en zone de rencontre d'une rue du village de Vesc (France) a permis une innovation réglementaire en matière de *frontages* sur le domaine public. «Les riverains peuvent demander une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour aménager leur *frontage* avec des plantations ou des éléments mobiliers, et ainsi contribuer à la vie de village et à l'embellissement de la rue. Le demandeur s'engage alors à respecter les consignes d'aménagement, d'entretien et les limites d'un cahier des charges. Le demandeur contribuant à la qualité de l'espace public par le bon entretien et le soin apporté à son *frontage*, l'occupation du domaine public routier est, dans le cadre de cette action, accordée à titre gratuit. Un *frontage* qui n'est pas pris en charge par son riverain est entretenu par la commune». Source: Fiche Cerema «De la voie circulée à la rue habitée», cerema.fr

- Qu'est-ce qu'un cœur d'îlot propice au bien-vivre? On peut s'en faire une excellente idée avec la *cour intérieure de la coopérative Kalkbreite* à Zurich. Plusieurs facteurs garantissent durablement à cette cour intérieure sa vocation pour la sociabilité. D'une surface de 2'500 m², elle n'est morcelée par aucune zone privative. Une cafétéria, une garderie, ainsi que des espaces communs et de services s'ouvrent sur elle et contribuent à sa fréquentation. Au sein du quartier, elle constitue un périmètre serein, auquel tout le monde peut accéder durant la journée. Site: kalkbreite.net/fr/

- À Copenhague, à la fin des années 1990, l'îlot urbain de Hedebygade – 19 immeubles mitoyens, 300 logements et une quarantaine d'ateliers – fait l'objet d'une réhabilitation se voulant exemplaire en matière d'énergie, d'écologie et de participation. À cette occasion, le *cœur de l'îlot* est réorganisé en un espace central mutualisé, ne laissant au long des façades qu'une bande réduite de jardins privatifs. Au milieu de l'espace mutualisé, un bâtiment communautaire est construit pour les habitants. L'opération se distingue notamment par la qualité des aménagements et par le principe de répartition retenu pour la prise en charge des frais d'entretien entre tous les habitants. Au fil du temps, et parallèlement à la gentrification du voisinage, le vivre ensemble rencontre toutefois des difficultés. Les premiers résidents, largement intéressés au partage et à la gestion commune, sont graduellement remplacés par des nouveaux venus aux attentes plus individualistes. Une part non négligeable d'habitants se recentre sur les petits jardins privatifs et peine à s'engager dans des projets partagés. Quant au bâtiment communautaire, il accueille des fêtes privées perçues de plus en plus comme une gêne, car sources de désordre et de nuisance sonore. L'expérience du *cœur de l'îlot de Hedebygade* est donc porteuse d'une leçon importante: l'évolution du profil des habitants au gré du temps peut mettre en question certaines des valeurs partagées originellement et doit, à ce titre, être anticipée. Voir notamment: «À Copenhague, le laboratoire oublié», A. Louchez et T. Schepman, 30.07.2010, terraeco.net

Accroître la part d'espaces communs au sein des immeubles

Exemple: Les espaces communs dans les bâtiments de la Codha (GE et VD)

L'idée

Créée en 1994 à Genève, la Codha – Coopérative de l'habitat associatif – rassemble des personnes souhaitant notamment un rapport au logement fondé sur la participation, la convivialité et la solidarité. Ces valeurs guident les choix de la coopérative en matière d'architecture et d'affectation des espaces. Que les immeubles soient anciens ou nouvellement construits, ils jouissent tous d'un ou plusieurs espaces communs dédiés à tout ce que les habitants veulent bien y faire ensemble. Par ailleurs, lorsque les projets le permettent, les accès aux appartements se font par des coursives, à la fois passages et balcons, ou par des terrasses communes – autant de lieux encourageant les rencontres, les repas partagés ou tout autre moment d'échange. La plaquette anniversaire 1994-2009 de la Codha souligne un autre aspect important. «Dans le budget des immeubles Codha, après les lignes entretien, conciergerie, jardin, électricité ou frais divers, on trouve un poste dédié à part entière à la convivialité. Toutes les habitations lui réservent un montant forfaitaire de plusieurs centaines de francs chaque année.»

En savoir plus: codha.ch et *La Codha, Coopérative de l'habitat associatif. 15 ans, 1994-2009* (plaquette téléchargeable depuis le site). À propos de la Codha voir aussi: p.27 «Le projet d'habitat mixte Ensemble» et p.45 «Une plateforme numérique pour les habitants de l'immeuble».

Le + en matière de valorisation sociale des lieux

Dans les immeubles, les espaces communs invitent naturellement au développement de la sociabilité. Cette dernière, bien que favorisée, reste néanmoins variable même si l'architecture est conçue – ou réadaptée – en ce sens. «Dans les maisons anciennes, tout se passe comme si le principe de convivialité, auquel tout le monde adhère, se heurte aux démons du cloisonnement que les parois portent toujours en elles». D'où l'intérêt d'un budget convivialité assurant un rôle incitatif supplémentaire parallèlement à la configuration des lieux.

Le fonctionnement

Sur la base de valeurs explicites, la Codha conçoit ou transforme ses bâtiments en veillant systématiquement à ce qu'ils favorisent la vie communautaire. Une fois l'avant-projet d'un immeuble validé par la direction, les coopérateurs-trice-s qui souhaitent y loger se signalent et sont invités à constituer l'association devant réunir l'ensemble des habitant-e-s. Et dès l'immeuble réalisé, c'est cette association qui en assure la gestion.

La gestion associative du bâtiment amène nécessairement les habitant-e-s à s'impliquer en tant qu'acteur-trice-s de leur lieu de vie. Ainsi, au-delà de la simple existence d'espaces communs disponibles, l'usage convivial qui en est fait relève aussi largement de ce modèle organisationnel particulier.

On notera enfin que le coût des espaces communs reste parfaitement soutenable. Sans but lucratif, le modèle financier de la Codha ne vise pas la maximisation du profit mais la couverture des dépenses et provisions nécessaires à ses objectifs architecturaux, écologiques et sociaux. Au final, et même avec la part liée aux espaces communs, les loyers sont ainsi généralement d'au moins 20% inférieurs aux prix du marché.

Remarques et exemples complémentaires

L'intérêt d'un espace commun ne se limite pas à ces bénéfices en matière de plaisir à vivre ensemble. Son utilité peut aussi être liée à la fourniture d'un service particulier ou à des mutualisations sources d'économies. Au-delà de la sociabilité, il y a ainsi d'autres facteurs susceptibles de motiver les habitant-e-s. Mais dans tous les cas, la multiplication des espaces communs dans les bâtiments donne davantage de poids aux logiques collectives, cela aussi bien en termes de responsabilités partagées que d'avantages et de plaisir. Il n'est donc pas étonnant que cette orientation soit essentiellement le fait de coopératives d'habitation participatives, telle la Codha. La gestion participative ou concertée qu'appellent les espaces communs, si elle est transférable aux projets d'immeubles en copropriété (voir plus bas l'exemple d'Ïlink), demanderait en effet une importante adaptation pour fonctionner avec succès dans des locatifs standards – option restant à expérimenter (voir p.63). Mais à quoi les espaces communs sont-ils employés? La salle commune, équipée d'un coin cuisine, est entre autres le lieu où faire la fête, cuisiner et manger ensemble, se réunir pour traiter des affaires communes, organiser un dimanche après-midi ludique pour les enfants de l'immeuble. La chambre d'amis mutualisée, avec sa petite salle d'eau, accueille les visiteurs et permet de réduire le besoin d'espace au sein des logements. La terrasse ensoleillée se prête entre autres à l'installation de bacs pour cultures potagères. Le local pour activité spécifique peut être dédié à un atelier bois, à la pratique de la musique, aux ados de l'immeuble, etc. Cette liste, bien évidemment, est loin d'être exhaustive. De fait, les espaces communs peuvent aussi bien se présenter comme de simples solutions à des questions concrètes, que comme l'expression d'aspirations profondes pour des modes de vie «autres», moins soumis aux valeurs individualistes. Quant aux exemples ci-dessous, ils invitent à considérer deux cas particuliers riches d'enseignements complémentaires.

• *Le cluster, ou l'habitat partagé réinventé.* En 2011, à Zurich, la coopérative Kraftwerk 1 inaugure sa deuxième réalisation, le bâtiment Heizenholz. Deux logements de typologie inédite y sont proposés. De 330m² chacun, ces appartements baptisés clusters regroupent de petites unités privatives de logement associées à un grand salon et à des services communs. La typologie vise à concilier les besoins d'indépendance avec les avantages de la vie communautaire. D'un côté, les unités privatives – une à deux chambres avec kitchenette et salle de bains – constituent pour leurs habitant-e-s un espace d'intimité et d'autonomie. De l'autre côté, la partie mutualisée du cluster permet

le développement d'une vie communautaire dans ses divers sous-espaces: salon, cuisine-salle à manger, espaces de travail et circulations, autant de fonctions collectives calibrées selon le nombre de cohabitant-e-s. La typologie connaît actuellement un succès croissant chez les acteurs de l'habitat coopératif. Les clusters développés jusqu'ici vont de 8 à 26 pièces, cette flexibilité étant décisive, notamment pour l'accueil de familles recomposées, de groupes de seniors ou de locataires d'âges très différents. Source principale: Adrien Poullain, *Learning from Kraftwerk 1*, mémoire ENSA 2016, Paris Belleville. Sur Kraftwerk 1, voir aussi: p.27, «Les rocares et adaptations d'appartements».

• À Nantes, les habitant-e-s d'Ïlink ont pensé leurs espaces communs à l'échelle de l'îlot. Plusieurs années avant la livraison des immeubles, des ateliers participatifs ont réuni les quatre maîtres d'ouvrage impliqués dans la réalisation de l'îlot, les architectes, les aménageurs et les futurs habitants et usagers. Ces ateliers ont fait émerger la nécessité de six espaces d'intérêt général: une conciergerie de quartier (voir p.46), un lieu partagé multiusages, un espace de coworking, un laboratoire artistique, des jardins potagers et un gîte urbain. La réflexion a également conduit à laisser des espaces vierges, pour être appropriables par les habitants une fois ceux-ci installés.

Inauguré à fin 2018, l'ensemble immobilier Ïlink accueille environ 600 habitant-e-s et 600 personnes qui y travaillent dans 187 logements, 6'000m² de bureaux et 2'000m² d'activités. Parmi les points remarquables de la démarche sur les espaces communs, on notera le succès de la collaboration entre et avec les différents maîtres d'ouvrage, ce qui a permis à la réflexion d'englober l'ensemble de l'îlot et d'y trouver une portée accrue. Et on relèvera aussi que, très en amont du projet, la démarche a su attirer de potentiel habitant-e-s et intéresser de futur-e-s propriétaires. Elle a donc posé des bases pour faire vivre les immeubles et le voisinage avant même qu'ils ne sortent de terre. Source principale: G. Maquaire, «Scopic et Ïlink, retour sur la première démarche de maîtrise d'usage nantaise», post du 11.12.2019 sur: scopic.eu/blog/



L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•		•
Associations/groupes militants/collectifs		•			•	•
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration						
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers	•	•		•	•	
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						



Encourager la mise à disposition des espaces/locaux peu ou pas occupés

Exemple: Le règlement biennois sur l'utilisation temporaire d'espaces vacants (BE)

L'idée

Suite à l'initiative «Animons les espaces vides», la Ville de Bienne a mis en place un règlement dont le but est de favoriser l'utilisation temporaire d'espaces vacants, cela en premier lieu à des fins culturelles ou sociales. L'idée est d'identifier de manière systématique les surfaces, espaces et bâtiments vacants, pour encourager ensuite leur mise à disposition temporaire aux personnes ou organisations intéressées – les porteurs de projets d'intérêt public ayant la priorité. La mesure clé du dispositif est l'obligation faite aux propriétaires d'annoncer à l'administration les espaces inutilisés pour une certaine durée.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le «Service de coordination et de contact pour les utilisations temporaires» informe donc les potentiels utilisateurs et utilisatrices temporaires, ainsi que les propriétaires, et offre ses conseils à tous les parties concernées. À terme, l'objectif est de s'appuyer sur une bourse aux espaces interactive.

En savoir plus: biel-bienne.ch

Le + en matière de valorisation sociale des lieux

Ouvrir les espaces vacants à des activités d'intérêt public, c'est se donner un moyen de favoriser résolument la vie socioculturelle et le bien vivre ensemble. C'est aussi s'armer contre la dévitalisation menaçant certains périmètres urbains. Le dispositif constitue donc une chance pour garantir une ville animée et plurielle.



Le fonctionnement

Points principaux du Règlement et de l'Ordonnance sur l'utilisation temporaire d'espaces vacants:

- Sous peine d'être amendés, les propriétaires doivent annoncer les espaces commerciaux vacants au moins trois mois, de même que les appartements vacants au moins six mois. Les propriétaires sont libres de mettre ou non ces espaces à disposition.
- Sont concernés: les locaux ou bâtiments d'au moins 15m² et les terrains vagues ou friches industrielles d'au moins 80m².
- La Ville met en relation les parties et peut agir comme médiatrice. Les demandeurs remettent un «concept d'utilisation». Si leur projet est de nature commerciale, ils doivent indiquer en quoi il contribue à animer le site ou engendre une plus-value pour la société et la cohésion sociale.
- Les utilisateurs et utilisatrices paient uniquement les frais accessoires et administratifs ainsi que les frais de réparation et d'entretien qu'entraîne l'utilisation intermédiaire pour les propriétaires.

Remarques et exemples complémentaires

Qu'on ne s'y trompe pas: même dans les villes qui connaissent une forte tension du marché de l'immobilier, les espaces sous-occupés abondent. En témoignent les salles de classe vides en dehors des horaires scolaires, les locaux paroissiaux déserts en semaine, les espaces de bureau sans locataire, etc. Tout cela alors que nombre d'activités à plus-value sociale peinent à trouver un lieu d'accueil à prix abordable.

Et que dire des locaux à disposition de la population et des associations, mais dont l'utilisation se complique de demandes d'assurance responsabilité civile, de caution pour les clés et autres exigences. On se prend à rêver en lisant sur le site d'une instance socioculturelle allemande: «Près de 100 clés du point de rencontre de quartier sont confiées à différents membres des groupes et utilisateurs habitant le Rieselfeld [Fribourg en Brisgau], de sorte que les activités peuvent y être organisées de manière très indépendante» (notre traduction du site consulté le 19.03.20: kiosk.rieselfeld.org/quartiersarbeit/k-i-o-s-k-gruppen/).

Face au manque de locaux et d'espaces disponibles pour des activités à plus-value sociale, le règlement biennois sur l'utilisation temporaire d'espaces vacants apparaît ainsi comme un moyen d'action prometteur – cela même si rien n'indique encore combien de propriétaires joueront le jeu de la mise à disposition, puisque celle-ci n'est pas obligatoire. Mais d'autres pistes pour la valorisation des espaces sous-occupés existent et méritent d'être considérées; les exemples ci-dessous en attestent.

• À Bienne, un prêt à usage redonne vie au stade de la Gurzelen. Un projet de réhabilitation urbaine ayant condamné le stade, une association s'est donné pour but d'animer le site jusqu'à l'ouverture des chantiers. En 2017, elle obtient le droit de disposer de l'infrastructure et du terrain dans le cadre d'un prêt à usage. Le prêt à usage est un contrat par lequel le prêteur cède gratuitement l'usage d'une chose que l'emprunteur s'engage à lui rendre après s'en être servi.

Forte de son droit d'utilisation temporaire, l'association multiplie les propositions dans l'enceinte du stade: espaces de création, plantages, buvette, jeux et chantier pour enfants, etc. Les activités et opportunités d'implication rencontrent un vif succès au sein du voisinage. Et pour les autorités, le lieu se révèle porteur d'enseignements quant aux utilisations possibles de l'espace public. Site: terrain-gurzelen.org

• À Genève, depuis 2016, les locaux et espaces en attente peuvent être confiés à Ressources urbaines. Cette coopérative prend en charge des espaces temporairement vacants, afin de les proposer à prix abordable aux artistes, artisans, créateurs et acteurs socioculturels. Elle développe également des projets dans les nouveaux

quartiers et zones à bâtir. La création de Ressources urbaines fait écho à la pénurie d'espaces pour les activités peu rentables, mais porteuses de plus-value sociale et culturelle.

Comptant plus de 300 membres, la coopérative démarque activement les pouvoirs publics, les propriétaires et acteurs immobiliers. Au début 2020, elle gère cinq sites représentant près de 4'000m² de surface utile. Pour les espaces qu'elle attribue, elle privilégie le principe du loyer couvrant les coûts. Toutefois, elle nuance ce principe dans la mesure où elle recourt à des mécanismes de péréquation pour pouvoir, quand nécessaire, proposer des prix inférieurs à des membres n'ayant que peu de moyens.

La coopérative est maintenant une interlocutrice reconnue. Portant la voix des artistes, artisans, créateurs et acteurs socioculturels, elle permet que soient mieux pris en compte leurs besoins, ainsi que leur apport dans le processus de fabrication de la ville. Site: ressources-urbaines.ch

• Les biens communs et l'usage civique à Naples. En 2011, Naples introduit dans sa réglementation municipale le statut de bien commun. En 2012, un bâtiment public à l'abandon, l'ex Asilo Filangieri, est squatté par des acteurs du domaine social et de la culture. Dans les années qui suivent, les occupants élaborent un pacte inspiré de la notion médiévale d'usage civique et le proposent à la Ville. Adopté en 2016, le pacte atteste du caractère de bien commun de l'ex Asilo Filangieri et reconnaît à ses usagers, non seulement le droit d'y accéder, mais aussi celui d'en définir les règles d'utilisation – la condition étant de respecter les principes de libre accessibilité, de convivialité, d'équité et d'inclusivité. En vertu du pacte, la gestion du lieu relève d'une assemblée publique ouverte à toutes les personnes concernées ou intéressées. La Ville assume les coûts des services publics liés à l'espace, tandis que les dépenses liées aux activités sont à la charge des usagers. Parallèlement à l'introduction du statut de bien commun, la Ville de Naples a dressé l'inventaire de ses biens à l'abandon – l'objectif étant d'en mettre certains à disposition de projets d'utilité sociale économiquement viables. En 2016, sept propriétés publiques délaissées et squattées sont ainsi déclarées bien commun et confiées à leurs occupants. Sites: (en français) wiki.remixthecommons.org, (en italien) exasilofilangieri.it et comune.napoli.it/beni-comuni

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•	•	•
Associations/groupes militants/collectifs	•	•		•	•	•
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration	•	•		•	•	•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers		•	•	•	•	•
Acteurs de l'économie (hors immobilier)		•			•	•

4. S'appuyer sur des processus et dispositifs participatifs



Pourquoi?

Parce que nous pensons essentiel, entre autres, ...

- de soumettre les projets impactant le caractère et la vie des quartiers à des processus de réflexion et de délibération participatives,
- de faciliter les interactions et échanges entre tous les acteurs qui habitent le territoire, qui y travaillent ou qui y ont des intérêts,
- de donner de la légitimité à toutes les parties prenantes et de favoriser la pérennité des décisions concertées.

Dès qu'il s'agit de questionner des enjeux d'intérêt commun et qu'il faut créer les conditions pour qu'ensemble il soit possible de débattre des problèmes et des positions opposées, pour qu'ensemble il soit possible de faire émerger des propositions et des solutions et, enfin, pour qu'ensemble il soit possible de décider des options à retenir, il devient alors indispensable de s'appuyer sur des processus et dispositifs capables d'inclure véritablement chacun des acteurs potentiellement concernés. Dans cette perspective, les processus et dispositifs doivent en particulier permettre aussi de faire participer les acteurs « inhabituels » compte-tenu de la répartition convenue des prérogatives, des compétences et de l'expertise. Il faut entendre par acteurs « inhabituels », ceux qui figurent d'ordinaire parmi les destinataires d'actions – par opposition aux décideurs d'actions – ou parmi ceux qui, sans être directement concernés, sont néanmoins susceptibles d'être impactés par les actions émanant des décideurs. Le défi est donc de créer des conditions favorables pour « co-construire » et pour « co-décider ». Il s'agit d'une part de valoriser le faire ensemble et la non hiérarchie des savoirs, et d'autre part de réhabiliter ou renforcer le pouvoir d'agir citoyen en vue du bien commun. Mais le choix des approches et outils à privilégier n'est pas donné d'avance: les processus et dispositifs pertinents à l'échelle de l'immeuble sont différents de ceux qui peuvent convenir à l'échelle du quartier. Et les approches sont également à nuancer si le but est de stimuler le pouvoir de proposition ou de renforcer celui de concertation et de négociation.

Quelques pistes d'action

4.1 Fertiliser le vivre-ensemble à l'échelle de l'immeuble

Exemples:

- La Compagnie des voisins (VD)
- Saluer est un geste magnifique (Suisse et ailleurs)
- La plateforme numérique participative de la Codha (GE)
- Une charte rédigée collectivement à Rossens (VD)

4.2 Favoriser les interactions et coopérations à l'échelle du voisinage

Exemples:

- La Conciergerie-Labo de Quartier de l'île de Nantes (France)
- La réception du quartier Hunziker Areal à Zurich-Oerlikon (ZH)
- Lulu dans ma rue, une innovation au service des quartiers de Paris (France)
- Le projet Nachbarschaft-Bern, ou le pari du bénévolat (BE)

4.3 Stimuler les forces de proposition et le pouvoir d'agir dans les quartiers

Exemples:

- Les budgets participatifs et les contrats de quartier de Vernier (GE)
- Le budget participatif lausannois (VD)
- Le dispositif genevois Projets à la pelle (GE)
- Le groupe d'habitants Bien vivre ensemble de Creil (France)

4.4 Élargir la concertation et l'ancrer à une structure de quartier

Exemples:

- La coordination de quartier de Gundeldingen à Bâle (BS)
- Le Groupe des Maîtres d'Ouvrage du quartier des Vergers à Meyrin (GE)
- Le Forum des quartiers Saint-Jean, Charmilles, Concorde (GE)
- Les forums sociaux organisés par la Ville de Genève (GE)

Fertiliser le vivre ensemble à l'échelle de l'immeuble

Exemple: La Compagnie des Voisins (VD)

L'idée

Pouvoir compter sur ses voisins rend la vie plus facile et nous concerne tous. Grâce à de simples pictogrammes à coller sur sa boîte aux lettres, chacun peut indiquer à son voisinage sa disponibilité pour des activités à partager ou des petits services à rendre. Proposée sous le nom *La Compagnie des Voisins*, cette approche est identique à celle qu'a popularisée «Pumpipumpe» pour le partage d'objets (voir p.25). Elle cible les rapports immédiats de proximité, en particulier à l'échelle de l'immeuble, avec notamment l'intention de mieux intégrer les personnes âgées en tant qu'acteurs à part entière.

La Compagnie des Voisins, lancée au printemps 2019, est une émanation de «Quartiers Solidaires» de Pro Senectute Vaud (voir p.16). Si les retours d'expérience doivent encore permettre de mieux préciser sa portée sur le terrain, elle constitue déjà une piste à ne pas négliger pour renforcer les liens et les solidarités.



En savoir plus:

compagniedesvoisins.ch

Le + en matière de processus/ dispositif participatif

Les attentes en matière de voisinage sont très variables selon les personnes. Au sein du même immeuble, certaines vont apprécier des relations soutenues avec les autres habitants alors que d'autres rechercheront plutôt à s'en préserver. Par rapport à cette réalité, le recours aux pictogrammes de *La Compagnie des Voisins* apparaît comme un dispositif particulièrement intéressant: il est clairement incitatif, permet aux participants de nuancer ce qu'ils veulent proposer et n'impose aucune contrainte à celles et ceux qui ne sont pas intéressés.

Le fonctionnement

En premier lieu, les voisins s'informent mutuellement de la démarche afin que suffisamment de personnes intéressées s'identifient à *La Compagnie des Voisins* et soient prêtes à jouer le jeu résolument – cette étape de mobilisation étant essentielle à la réussite de la démarche.

Chacun peut alors choisir les pictogrammes spécifiques représentant les activités, rencontres ou coups de main qu'il souhaite proposer à ses voisins (conversation, courses, promenade, prendre le thé, etc.). Il est aussi possible de noter sur une gommette neutre une activité ou un service non-prédéfini.

Les kits de pictogrammes se commandent par le site du projet. La mise en œuvre est donc simple et facilement modulable. Elle ne nécessite pratiquement aucun budget, ni infrastructure, ni gouvernance lourde – l'idéal pour renouer avec les solidarités de voisinage. Et par le biais de «Quartiers Solidaires», Pro Senectute Vaud peut apporter au besoin les conseils qui s'avèreraient nécessaires.

Remarques et exemples complémentaires

Le bien-vivre ensemble à l'échelle de l'immeuble relève en premier lieu de la volonté et de l'implication des habitant-e-s et occupants concernés. Toutefois, la réalité du bien-vivre ensemble dépend aussi de paramètres contextuels. Le nombre de personnes coexistant dans le bâtiment influe nécessairement sur la manière dont peut se développer et s'organiser le bien-vivre ensemble: les dynamiques n'étant pas les mêmes dans un immeuble de dix étages ou dans une maison de quatre logements. De même, le statut des habitant-e-s – locataires, propriétaires, coopérateurs – modifie les attentes en matière de rapports de voisinage. Quant aux espaces et équipements partagés, ils ne sont pas non plus anodins (voir p.38). De fait, le vivre ensemble peut largement être ignoré lorsque, par exemple, les espaces potentiels d'interaction se limitent aux paliers, aux escaliers, à l'ascenseur ou à l'entrée d'immeuble. En revanche, un habitat offrant une variété de locaux et d'équipements mutualisés oblige forcément les habitant-e-s à clarifier leurs rapports: les attentes de chacun-e devant être exprimées et harmonisées pour cadrer le vivre ensemble et en préciser collectivement la qualité espérée.

Enfin, on notera que le bien vivre ensemble nécessite plus qu'un règlement d'immeuble édicté d'en-haut. En postulant un plaisir de vivre côte à côte, le défi est de susciter l'envie de s'ouvrir à autrui et de s'impliquer. Le dispositif de *La Compagnie des Voisins* est à cet égard exemplaire. Et bien d'autres leviers existent à l'échelle de l'immeuble. Il peut s'agir de cultiver des petits rites de voisinage, de se doter d'outils de communication ou de convenir d'engagements ambitieux. C'est ce dont témoignent les exemples qui suivent.

• «*Saluer est un geste magnifique. C'est vraiment quelque chose de très important parce que ça ne force pas le passage. On y va doucement, on dit bonjour, à partir de là quelque chose peut être rendu possible [...]. Les salutations ne sont pas intrusives, mais ce sont vraiment des rites de voisinage, une forme de respect. Et parce qu'on s'est dit bonjour, quelque chose peut venir après: se rendre un service, s'aider quand on a des ennuis... Idem avec les rites dans l'ascenseur, même si c'est échanger trois banalités, ça crée de bonnes relations de voisinage.*» Source: interview de H. L'Heuillet, philosophe et psychanalyste, pour 18h39.fr, sept. 2019. Voir aussi: H. L'Heuillet, *Du voisinage: réflexions sur la coexistence humaine*, Albin Michel, 2016.

• Dans bien des immeubles de coopératives d'habitation, un panneau d'affichage au mur d'un espace commun accueille les informations et demandes que les habitant-e-s souhaitent se communiquer. À Genève, la Codha – Coopérative de l'habitat associatif – a révolutionné cet outil de base du vivre ensemble. Développée en 2017 et 2018, une *plateforme numérique participative* offre nombre de possibilités pour la gestion de la vie collective et la communication à l'échelle de l'immeuble. Testé notamment dans le plus grand immeuble de la coopérative (94 logements), l'outil s'avère idéal pour stocker et retrouver facilement des documents, pour transmettre l'information de façon ciblée aux groupes de travail, pour partager des calendriers, pour échanger à travers une boîte à idées interactive, pour réserver des espaces communs, pour offrir des services et gérer les incidents techniques... le tout avec une interface simple et intuitive. Source: rapports d'activité 2017 et 2018 de la Codha. Site: codha.ch; sur la Codha, voir aussi p.38.

• Fondée en 2017 à Rossens VD, la coopérative d'habitation OSONS! repose sur le désir d'inventer un autre vivre ensemble. Les valeurs communes sont énoncées dans une *charte rédigée collectivement*. Les choix de vie sont axés sur l'entraide, l'harmonie avec l'environnement et la simplicité volontaire. Comportant des espaces communs généreux, le projet mise sur la force et l'intelligence du collectif.

La charte, très ambitieuse, peut servir de source d'inspiration pour tout projet d'habitat coopératif. On notera par exemple que les conflits y sont traités dans une perspective de résilience:

«Les conflits font habituellement peur. Nous voulons les accueillir non pas comme une fatalité, mais comme une opportunité d'évoluer. Nous sommes conscients qu'il est impossible de changer les autres. Il est seulement possible de se changer soi-même. Nous croyons que tout conflit peut être résolu en postulant la bonne intention de l'autre et en misant sur la communication. Chaque habitant prend la responsabilité d'exprimer ses désaccords à autrui. Il essaie de le communiquer le plus respectueusement possible. Chaque habitant accepte sa part de responsabilité dans un conflit l'impliquant, quelle que soit la situation. Nous savons que cette démarche proactive face aux conflits est saine et indispensable, mais qu'elle est inhabituelle et qu'elle demande beaucoup de courage et d'humilité.» Source: dossier de la coopérative OSONS! pour le concours «Un logement pour tous», consultable sur wbg-100jahre.ch/fr/projets/concours-du-jubile

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population	•	•		•	•	•
Associations/groupes militants/collectifs						
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet					•	•
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration						
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						

Favoriser les interactions et coopérations à l'échelle du voisinage

Exemple: La Conciergerie-Labo de Quartier de l'île de Nantes (France)

L'idée

La *Conciergerie-Labo de Quartier*, lancée en 2016, a été imaginée dans le cadre de la démarche de concertation liée au projet immobilier Îlink (187 logements, 6'000m² de bureaux et 2'000m² d'activités; voir p.39). Par son action, elle veut contribuer à replacer l'humain au cœur de l'habitat, à le rendre acteur de son quotidien et à faire émerger des pratiques innovantes pour le quartier de demain. Disposant de deux lieux sur l'île de Nantes, elle relaie, coordonne ou propose des services, des animations et des événements à destination des habitant-e-s et des usager-ère-s du quartier. Son activité, variée, est fonction des attentes du voisinage:

- Gestion d'un espace bar-restauration, d'un lieu de coworking et d'une salle de réunion à louer; offre de services tels que dépôt de clés, consigne à bagages, retrait de paniers de légumes et de sacs pour tri sélectif; relais web des projets des habitant-e-s du voisinage tels que jardin partagé, composteur collectif et poulailler urbain; lieu d'accueil pour des événements, ateliers et

cours; promotion de services proposés par des acteurs de proximité: petit bricolage, réparation de vélos, coiffure, etc.

En savoir plus:

laconciergeriedequartier.fr. Voir aussi: p.39 «À Nantes, des espaces communs à l'échelle de l'îlot» et G. Maquaire, «Scopic et Îlink, retour sur la première démarche de maîtrise d'usage nantaise», post du 11.12.2019 sur scopic.eu/blog/

Le + en matière de processus/ dispositif participatif

Les espaces bar-restauration et coworking apparaissent comme des vecteurs de liens significatifs. Quant à l'équipe de la *Conciergerie*, elle constitue l'élément décisif, tant pour rapprocher et stimuler les habitant-e-s du voisinage à travers une offre de services adaptée et des événements fédérateurs, que pour faire circuler l'information et renforcer le maillage des acteurs contribuant à la vie de quartier et à l'économie de proximité.

Le fonctionnement

Après avoir été portée par une association, la *Conciergerie* s'est constituée en Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Elle a d'abord bénéficié de deux sources de revenus: d'une part les contributions versées par les habitant-e-s et occupant-e-s de l'îlot Îlink via les charges de copropriété (180 euros par an et par foyer en moyenne), et d'autre part les revenus générés par les activités ouvertes sur le quartier: bar-restauration, coworking et une partie des animations. Toutefois, estimant les services insuffisants en regard de ses attentes, la copropriété a suspendu son financement.

Le modèle économique de la *Conciergerie* s'est donc transformé. Aujourd'hui, il repose essentiellement sur les espaces bar-restauration et coworking et n'a pas permis la pérennisation des services exclusivement destinés aux habitant-e-s d'Îlink, ni le maintien du poste de concierge de l'îlot. La communauté habitante d'Îlink reste néanmoins très attachée à la *Conciergerie* et nombreux sont les temps conviviaux qu'elle y organise.

Remarques et exemples complémentaires

La *Conciergerie-Labo de Quartier de l'île de Nantes* contribue à la fois à renforcer la sociabilité au sein du quartier et à y accroître le champ des possibles, notamment en matière de prestations de proximité, de coopérations et de réseautage. Remarquons que cette *Conciergerie* peut ainsi être qualifiée d'hybride et de multifonctionnelle, et que son expertise-clé réside sans doute largement dans sa connaissance des acteurs et ressources de son territoire. En fonction de ces caractéristiques, ainsi que des interrogations que pose son modèle économique, elle constitue une référence privilégiée en regard de laquelle présenter quelques exemples complémentaires.

- À Zurich, la coopérative «mehr als wohnen» a réalisé et gère le quartier Hunziker Areal où 1'200 habitants profitent d'innombrables innovations. Une *réception* y fonctionne comme conciergerie et comme lieu d'information, de contact et d'exposition. La *réception* organise des offres de mobilité, se charge des tâches de conciergerie, gère un service de blanchisserie et de dépôt de paquets et est responsable de la coordination et de la location des salles communes, de séminaires, de musique et des chambres d'hôtes. Elle contribue au réseautage du quartier et assure une présence sociale qui peut s'avérer précieuse, par exemple pour veiller sur les résidents âgés.

Les chambres d'hôtes servent principalement à agrandir l'espace de vie limité des résidents. Ceux-ci peuvent y loger leurs parents et visiteurs à un prix raisonnable. Toutefois, pour couvrir les coûts de fonctionnement liés à ces espaces, la coopérative en a construit plus que nécessaire, afin d'en permettre une exploitation hôtelière gage de rentabilité.

Sur la base de son expérience, la coopérative considère la multifonctionnalité comme un facteur décisif pour faire vivre sa *réception*. C'est en effet la multiplication des services proposés qui permet d'en assurer la viabilité économique. À noter: selon la coopérative, une telle structure se justifie dès 250 habitants environ. Quant au personnel, il doit avoir un niveau élevé de compétences sociales et de communication et, si possible, provenir du secteur hôtelier. Site: mehralswohnen.ch

- *Lulu dans ma rue* est un réseau de conciergeries de quartier lancé en 2015 à Paris. Disposant en 2020 de dix kiosques faisant office de points de contact dans la métropole, *Lulu dans ma rue* met en relation les habitants ayant besoin d'un coup de main (bricolage, livraison de courses, ménage, jardinage, aide informatique, etc.) avec les «Lulus» qui pourront répondre à leur demande. Le Lulu qui interviendra est notamment choisi en fonction de sa proximité par rapport au domicile du demandeur.

Pour son fondateur Charles-Edouard Vincent, l'intérêt de *Lulu dans ma rue* tient à sa double vocation sociale. D'une part la conciergerie assure des revenus à des personnes éloignées de l'emploi, les Lulus, et d'autre part elle nourrit les liens de voisinage. Selon Charles-Edouard Vincent, grâce aux conditions faites par la conciergerie, le statut d'autoentrepreneur demandé aux Lulus constitue véritablement une aide à la sortie de la précarité, ce qui n'est pas le cas pour les chauffeurs Uber. Les Lulus peuvent en outre bénéficier d'ateliers collectifs professionnalisant et autres soutiens.

Sur le site de la conciergerie, la convivialité est présentée comme une valeur centrale. «Cela a du sens de faire appel à des gens de mon quartier que je connais et que j'apprécie, pour m'aider dans mon quotidien. La promesse de *Lulu dans ma rue* est donc de construire la vie de quartier que j'aime et que je désire, où le service rendu consciencieusement permet de recréer du lien, de sortir de l'anonymat et de l'isolement.» Dans une perspective de lien, il est également fréquent que des apéros et autres moments informels de rencontre soient proposés par les concierges de quartier. Par ailleurs, ces derniers lancent chaque hiver une collecte d'habits chauds au profit des plus démunis.

D'abord portée en tant que projet social par une association, *Lulu dans ma rue* a bénéficié de soutiens publics. Forte d'un succès croissant, la conciergerie s'est ensuite autonomisée et transformée en SAS, société par actions simplifiée. Site: luludansmarue.org

- Le projet *Nachbarschaft-Bern* mise sur le bénévolat pour renforcer la convivialité et les solidarités de quartier. Les services proposés concernent la vie de tous les jours: promenades, compagnie, petits travaux, courses, arrosage des plantes, accompagnement chez le médecin, garde d'enfants, appui informatique, etc. Les bénévoles et demandeurs de services mis en contact par l'équipe du projet ne doivent pas être domiciliés à plus de 15 minutes à pied et la durée du service doit rester inférieure à trois heures par semaine. Le projet est géré par la structure en charge des centres de quartiers en ville de Berne. Site: nachbarschaft-bern.ch

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population	•	•		•		•
Associations/groupes militants/collectifs	•	•		•		•
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet	•			•	•	
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration						
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers	•					
Acteurs de l'économie (hors immobilier)		•		•		•



Stimuler les forces de proposition et le pouvoir d'agir dans les quartiers

Exemple: Les budgets participatifs et contrats de quartier de Vernier (GE)



L'idée

Grâce aux *contrats de quartier*, toute personne qui habite ou travaille à Vernier peut proposer des projets d'intérêt général, solliciter leur financement dans le cadre d'un budget participatif et les mettre en œuvre avec l'appui de la commune. Mis en place graduellement depuis 2005, les *contrats de quartier* visent à renforcer le lien social, la solidarité et le sentiment de citoyenneté. Avec plus de 315 projets réalisés entre 2005 et 2019, soit la quasi-totalité des propositions déposées, le dispositif témoigne d'une belle vitalité.

Par leur finalité comme par leur coût, les projets réalisés s'avèrent variés:

- Une patinoire synthétique pour les enfants gérée par des bénévoles; un service de course à domicile pour les personnes à mobilité réduite; des repas intergénérationnels; un festival de musique et de danse hip-hop; l'installation d'une main courante au pied d'un immeuble pour les personnes âgées; une entraide informatique hebdomadaire pour et par les habitant-e-s.

Le + en matière de processus/ dispositif participatif

«Quand on voit d'où on est parti, avec toutes les difficultés de cette population, le chômage, la multiplicité des communautés, et ce que l'on est arrivé à faire en dix ans, c'est wahou! On est très fier» Exprimée par une habitante coordinatrice d'un groupe de projets, cette remarque témoigne à la fois du caractère pleinement appropriable du dispositif et de sa portée.

Le fonctionnement

La commune de Vernier, 35'000 habitants, dispose de cinq *contrats de quartier* et couvre ainsi l'entier de son territoire. Chacun est doté d'une enveloppe budgétaire de 60'000 francs (montant 2019), votée chaque année par l'exécutif communal. Les *contrats de quartier* fonctionnent tous selon ce modèle:

- L'assemblée de quartier, ouverte aux habitant-e-s comme à celles et ceux qui travaillent dans le quartier, désigne les personnes qui se proposent pour œuvrer au sein du groupe de projets.

- Le groupe de projets recueille les projets et examine leur faisabilité en vue de leur validation par le comité de pilotage. Il comprend un coordinateur bénéficiant d'un défraiement forfaitaire. Celui-ci veille notamment à l'ouverture du groupe de projets à toutes les tendances présentes sur le quartier.
- Le comité de pilotage est composé d'un-e membre de l'exécutif communal, de représentant-e-s des partis siégeant au législatif et de représentant-e-s de commerces, d'associations ou d'institutions locales. Il valide les projets répondant aux critères d'intérêt général et de faisabilité, et débloque les fonds requis.
- La délégation aux *contrats de quartier* est une instance de l'administration communale. Elle apporte un soutien opérationnel aux coordinateurs, aux groupes de projets et aux comités de pilotage.

Remarques et exemples complémentaires

Les *contrats de quartier* de Vernier constituent un dispositif exemplaire, en particulier parce qu'ils contribuent autant au renforcement du pouvoir d'agir de la population qu'à la construction d'un lien communautaire et d'une identité partagée au sein des voisinages. Pour s'inspirer de ce dispositif, ou pour le répliquer, il est toutefois important de ne pas sous-estimer certains défis. Ainsi, on relèvera notamment que l'expérience de Vernier repose sur une volonté politique forte, allant au-delà des clivages partisans – et cette condition n'est jamais facile à remplir. Par ailleurs, à l'instar d'autres pratiques de démocratie participative, le dispositif n'est pas à l'abri des risques d'essoufflement en matière de participation aux assemblées ou d'engagement bénévole au sein des groupes de projets. Il s'agit donc d'anticiper au mieux ces questions délicates.

Exemples complémentaires:

- Pour la période pilote 2019-2021, Lausanne s'est donné un *budget participatif* destiné à soutenir la réalisation de projets d'habitants. Pour être éligibles, les projets candidats doivent être accessibles sans restriction à la population, ne pas poursuivre de but lucratif et être portés par un groupe d'au minimum trois habitant-e-s. Afin de leur assurer une dimension communautaire, chacun d'eux doit être appuyé par 10 parrains ou marraines du quartier auquel il se destine. Le soutien – au maximum 20'000 francs par projet – est soumis au vote de l'ensemble de la population communale.

Les objectifs du dispositif sont de deux ordres. Grâce aux idées des personnes qui habitent ou font vivre les quartiers, il doit d'une part en favoriser le développement et l'animation, et d'autre part élargir la relation entre citoyens et autorités. Ces orientations sont proches de celles des *contrats de quartier* de Vernier. Mais les deux formules diffèrent:

– Dans le modèle lausannois, le système de sélection des projets induit des biais. Les porteurs de projets doivent faire campagne afin que leur proposition recueille le plus possible de votes. Or, les capacités à faire campagne avec efficacité sont loin d'être également réparties entre les porteurs de projets. Par ailleurs, le système privilégie les projets séduisants susceptibles de rencontrer un écho à l'échelle globale de la commune, cela au contraire de projets tout aussi pertinents ou innovants, mais pouvant être plus modestes ou plus spécifiquement liés à un enjeu ou à un périmètre urbain particulier. Le modèle de Vernier, quant à lui, échappe à ces biais. Le principe est en effet de traiter les projets au fur et à mesure de leur émergence, quartier par quartier, et en attribuant le soutien financier en fonction, non de votes, mais de critères de recevabilité, cela tant qu'il reste des disponibilités budgétaires.

– Le modèle lausannois mise sur le principe de la décision au vote populaire, sans recourt à une assemblée citoyenne ou à des groupes de projets. En cela, il laisse moins de place à la co-construction, mais se révèle moins exposé aux risques d'essoufflement pouvant pénaliser l'approche adoptée à Vernier.

Site du *budget participatif* lausannois: my.lausanne.ch/budget-participatif

- Depuis 2015, la Ville de Genève propose chaque année son action *Projets à la pelle*, dont l'esprit est proche de celui du budget participatif lausannois. Des différences sont toutefois à relever. Les appels à projets renvoient à un cadrage thématique et peuvent cibler des publics et des périmètres particuliers. Ainsi, le programme 2020 se décline en trois volets: appel aux associations sur les thèmes «utiliser et partager l'espace public à la Cité et aux Eaux-Vives», ainsi que «développer et favoriser des projets intergénérationnels aux Grottes et à Saint-Gervais»; appel aux jeunes de 15 à 25 ans sur le thème «urgence climatique». Site: ville-geneve.ch/themes/social/projets-pelle/

- La ville française de Creil, 36'000 habitants, s'est dotée de dispositifs coordonnés de concertation avec la population: les conseils de quartier, les diagnostics en marchant, les conseils citoyens et les réunions publiques. Bien que visant en priorité la concertation, la politique de la Ville a néanmoins fait émerger des propositions citoyennes. En 2015, le *groupe d'habitants Bien vivre ensemble*, issu d'un conseil de quartier, a voulu dépasser le simple constat des dysfonctionnements urbains pour travailler avec la mairie à la résolution de problèmes. Des valeurs communes ont été précisées, dont l'écoute, l'acceptation des règles de l'action municipale et le respect mutuel. Sur cette base, au gré de rencontres mensuelles, le groupe a élaboré des solutions tant pour l'amélioration du cadre de vie que pour le renforcement du sentiment d'appartenance au quartier. À noter: le Service citoyenneté de la ville a non seulement accordé au groupe un financement, mais lui a aussi proposé des formations et outils pour monter en compétence et réaliser ses projets. Sites: odas.apriles.net et creil.fr/conseils-citoyens

En savoir plus: cqvernier.ch

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•	•	
Associations/groupes militants/collectifs		•				
Instances de quartier ou travailleurs sociaux		•				
Structure et personnel spécifiques au projet	•			•	•	
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations		•				
Autorités publiques/administration	•	•	•	•	•	•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						

Élargir la concertation et l'ancrer à une structure de quartier

Exemple: La coordination de quartier de Gundeldingen à Bâle (BS)

L'idée

Pour la participation en matière de développement urbain et de vivre ensemble, Bâle s'est dotée de deux secrétariats de quartier et d'une *coordination de quartier*. Leurs fonctions: mettre en réseau, coordonner et informer. Ainsi, les missions de la *coordination de quartier de Gundeldingen* sont notamment les suivantes:

- Organiser la concertation sur les questions d'aménagement, d'environnement, de circulation, de vivre ensemble.
- Sur ces thèmes, la *coordination* doit: favoriser l'échange entre les acteurs du quartier, ainsi qu'avec l'administration; promouvoir la co-détermination de la population et de la communauté d'affaires; promouvoir l'intégration et la compréhension entre les différents groupes de population.
- Si la *coordination* n'est pas en charge du travail socioculturel de proximité, elle peut toutefois coopérer avec les instances et centres actifs en la matière et, ainsi, les appuyer sur le terrain.

Entre autres projets portés ou co-portés par la *coordination de quartier de Gundeldingen*:

- Des tables rondes sur la propreté et le littering dans le quartier; la participation de la population au projet de réaménagement de la gare CFF et de la place Meret Oppenheim; des cafés récits interculturels (voir p.15).

En savoir plus: (en allemand) gundeli-koordination.ch

Le + en matière de processus/ dispositif participatif

L'association porteuse de la *coordination de quartier de Gundeldingen* compte comme membres plus de trente sociétés, associations et institutions impliquées dans le périmètre. La *coordination* peut ainsi réunir des acteurs aux positions variées dans un esprit d'intérêt commun pour la qualité de vie dans le quartier. En retour, l'engagement durable de ces acteurs auprès d'elle, ainsi que la relation de confiance qu'elle a su établir avec les habitants, constituent pour elle un gage de légitimité et d'impartialité. Le rôle de la *coordination* en tant que garante de la participation et de la concertation s'en trouve renforcé.

Le fonctionnement

Active depuis 2004 sous sa forme actuelle, la *coordination de quartier* couvre un périmètre de 18'000 habitants. En plus de ses relations avec les membres de l'association porteuse, les habitants, les usagers du périmètre et les autorités, elle est également en contact avec la classe politique. Des représentants des partis siégeant au parlement sont en effet associés à ses travaux par le biais de commissions consultatives. Bénéficiant d'une autonomie d'action reconnue, elle s'impose donc comme une interface idéale entre l'ensemble des acteurs.

Ouverte cinq jours par semaine, dont le samedi, la structure est animée par une coordinatrice salariée. En dehors des cotisations des membres, son financement provient pour l'essentiel des pouvoirs publics et de fondations.



L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•		
Associations/groupes militants/collectifs		•		•		•
Instances de quartier ou travailleurs sociaux		•				
Structure et personnel spécifiques au projet	•			•	•	
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations		•				•
Autorités publiques/administration	•	•	•	•		•
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers		•				
Acteurs de l'économie (hors immobilier)		•				

Remarques et exemples complémentaires

La participation n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour construire ou décider ensemble. Par conséquent, si la participation ne porte que sur des questions alibis, reste opaque ou procède selon des modalités biaisées visant à préserver le pouvoir d'une partie prenante au détriment des autres, elle contribuera évidemment beaucoup moins à renforcer la confiance et les liens, qu'à faire grandir la méfiance et les antagonismes. Sur la qualité de la participation, essentielle au bien vivre ensemble, les exemples qui suivent présentent des points d'intérêt complémentaires à ceux de la *coordination de quartier de Gundeldingen*. À ce titre, ils constituent aussi des sources d'inspiration utiles.

- L'écoquartier des Vergers, en cours d'achèvement à Meyrin (Genève), accueillera 3'000 habitants. Très tôt dans le processus de projet, la démarche participative a été déléguée à une instance ad-hoc, le *Groupe des Maîtres d'Ouvrage - GMO*. Constitué de représentants de la Ville, de représentants des superficiaires et de représentants des propriétaires, le *GMO* dispose d'un budget participation. Durant la phase de conception du quartier, la participation a permis aux futurs habitants de s'impliquer, notamment en ce qui concerne la définition des aménagements extérieurs et l'attribution de certaines arcades. Puis, avec l'installation des résidents, elle s'est de plus en plus élargie au développement de leurs propres propositions. Actuellement, un groupe de travail a aussi pour tâche d'imaginer un mode participatif d'organisation collective pour le futur de la vie du quartier. Site: les-vergers.ch/la-demarche-participative/

- À Genève, le *Forum Saint-Jean Charmilles Concorde*, ou Forum 1203, a été créé par des habitants en lutte contre un projet impactant leur quartier. En 2006, ces habitants ont organisé un premier rassemblement citoyen pour débattre des questions leur tenant à cœur: l'aménagement de la couverture des voies CFF, l'établissement d'une zone 30 et une pétition. Né de cet événement, le Forum 1203 s'est pérennisé sous forme d'association. Plaçant le débat public au cœur de son action, il est progressivement devenu incontournable. Son groupe de pilotage est composé d'habitants, de représentants d'associations et d'élus. Les sujets de débats sont apportés par les habitants, les associations locales ou le groupe de pilotage. Quant aux tâches de gestion des activités, d'administration, de développement de projets et de relations publiques, elles sont assurées par deux salariés à temps partiel. Site: forum1203.ch

- Si l'exemple qui précède est une initiative issue de la population et dynamisée par elle, les *forums sociaux de quartier* ont, à Genève, une origine toute différente. Dans le cas de ces *forums sociaux*, c'est en effet l'autorité municipale qui invitent les habitant-e-s et les associations à imaginer des pistes d'action pour les défis qui se posent à eux.

En amont de chaque forum, un «portrait social de quartier» est établi par le Service social de la Ville en concertation avec des acteurs de terrain. Le portrait explicite les particularités du périmètre concerné, la densité résidentielle, les types de logements, les caractéristiques du tissu social et des situations de précarité, ainsi que de nombreuses autres données démographiques. Il renseigne aussi sur la typologie des activités économiques, les taux d'emploi et de chômage, les profils socio-économiques, les équipements relevant de la politique sociale de proximité, etc. – les données quantitatives étant mises en regard des chiffres moyens à l'échelle de la ville entière.

Par les besoins sociaux qu'il met en lumière, ce portrait est très révélateur pour les habitant-e-s généralement dans l'impossibilité d'avoir une vision documentée de tels enjeux. La soirée consacrée au forum commence donc par la présentation du portrait et un échange permettant aux participant-e-s d'exprimer leur perception de la situation. Des ateliers sont ensuite l'occasion de faire émerger des idées et de co-construire un «plan d'actions». Après le forum, le plan est transmis à toutes les parties prenantes. Restant ouvert à des propositions ou à des modifications, il peut alors être mis en œuvre de manière concertée entre les acteurs institutionnels, les partenaires associatifs et les personnes concernées. On relèvera qu'un autre type de démarche, le «diagnostic communautaire», permet aussi d'aborder les problèmes sociaux (voir p.59). Mais les approches diffèrent. Si le «portrait social de quartier» permet de sérier les enjeux en minimisant les risques de biais, c'est moins le cas du «diagnostic communautaire», doté par ailleurs d'indéniables atouts. Présenter ici les *forums sociaux* genevois tient donc largement à l'intérêt du «portrait social de quartier», sachant que d'autres aspects desdits forums restent largement matière à interrogation: en une soirée, quelle qualité de proposition attendre en termes de plan d'actions; y a-t-il place pour une véritable appropriation citoyenne; et quelles sont les garanties prévues pour la mise en œuvre effective dudit plan d'actions? Site: geneve.ch

5. Cultiver les savoir-être pour mieux interagir



Pourquoi?

Parce que nous pensons essentiel, entre autres, ...

- de réaffirmer des pratiques sociales créatrices, respectueuses et pacifiées,
- de retrouver des relations incarnées dépassant les contacts virtuels,
- d'accueillir l'enthousiasme d'autrui comme un bienfait.

Ce titre et les actions qui s'y réfèrent font explicitement référence aux valeurs sous-jacentes à ces liens sociaux positifs qui nous font recouvrer le plaisir d'être et de faire ensemble. Soulignons que les attitudes d'ouverture sont indispensables pour créer un cercle vertueux et engendrer en retour des regards et des pratiques pacifiées où chacun se sent entendu et reconnu. Quant aux conditions à réunir, elles relèvent à la fois de la volonté et des compétences des acteurs, et d'un contexte favorable à des interactions respectueuses et constructives.

Au-delà des stéréotypes qui éloignent ou des violences qui détruisent, des actions réaniment «ces liens qui nous font vivre», ce besoin et ce désir du mieux-vivre ensemble. Les pistes présentées ci-dessous renvoient tant à des défis personnels qu'à des fonctionnements collectifs ou contextuels. Être attentif à ces différentes dimensions doit permettre de replacer l'humain et l'intelligence collective au centre et d'assurer un pouvoir d'agir à chacun-e. L'enjeu du numérique s'est également imposé dans nos débats. Au vu de l'importance qu'il a pris dans notre société, nous insistons sur la nécessité de lui accorder une juste place. Dans une perspective de bien vivre ensemble, il s'agit de rendre les ressources numériques plus accessibles à certaines personnes, tout en poursuivant la formation de tou-te-s à un usage plus raisonné et critique.

Quelques pistes d'action

5.1 Développer le respect de soi-même et des autres

Exemples:

- Les outils et ateliers du CENAC – Centre pour l'action non-violente (VD)
- Formation pour concierges et guide du bon voisinage à Lausanne (VD)
- Deux formations pour concierges à Genève (GE)
- Éducation 21 (Suisse romande)
- AsMéd-VD (VD)

5.2 Maîtriser le numérique pour mieux se connecter à autrui

Exemples:

- Des moments de partage hors numérique et sans stigmatisation (Danemark)
- La plateforme Resoli adoptée à Pully (VD)
- Le séminaire Train Your Disconnection (Italie)
- L'association Action Innocence (GE)

5.3 Pratiquer l'écoute, l'implication, l'intelligence collective

Exemples:

- La gouvernance partagée du Jardin aux mille mains à Lausanne (VD)
- L'école ESBZ à Berlin (Allemagne)
- Le diagnostic communautaire à Lutry (VD)

5.4 Valoriser l'humain et ses capacités de coopération

Exemples:

- Buurtzorg, une entreprise de soins pas comme les autres (Pays-Bas)
- L'Espace Chantier, sa mise en œuvre à Meyrin (GE)
- Un cours de coopération après le divorce (Danemark)

Développer le respect de soi et des autres

Exemple: Les outils et ateliers du CENAC – Centre pour l'action non-violente (VD)



L'idée

Le CENAC propose des outils et des ateliers pour développer et renforcer les compétences aidant à n'être «ni hérisson, ni paillason», c'est-à-dire permettant d'interagir sans blesser ni se laisser piétiner. Il s'agit notamment d'intégrer certaines attitudes et d'apprendre à faire face aux conflits de manière constructive.

Entre autres offres du CENAC:

- L'exposition «Ni hérisson, ni paillason». Par des animaux ou des objets totems, l'exposition illustre des comportements qui, dans le quotidien, provoquent, facilitent ou aggravent la violence. Destinée aux moins de 12 ans, l'exposition sert de support à des échanges pédagogiques.
- L'«Atelier jeunesse de lutte contre le racisme». Les jeunes de 12 à 15 ans sont invités à décrypter des séries, émissions ou reportages qui leur sont familiers. Le-la médiateur-trice introduit et propose des clés de lecture afin qu'ils construisent eux-même leur propre réflexion autour des images discutées.

- Les formations pour adultes. Sous forme d'ateliers d'expérimentation, les participant-e-s s'interrogent sur la non-violence et expérimentent des situations vécues. Les formateur-trice-s apportent des cadres théoriques et recourent à des méthodes de travail participatives.

Le Centre de documentation. Concernant les thèmes de prédilection du CENAC, il propose des milliers de livres, brochures, revues, articles, jeux et fonds d'archives. L'essentiel du matériel est disponible en prêt.

En savoir plus: non-violence.ch

Le + en matière de savoir-être

Le développement du savoir-être est au cœur des prestations du CENAC. Le savoir-être doit aider à transformer les conflits en occasions de construire des relations plus justes et équilibrées, ainsi qu'à utiliser de manière constructive la combativité de l'individu. En cela, il est déterminant pour mieux interagir.

Le fonctionnement

Le Centre pour l'action non-violente, initialement Centre Martin Luther King, repose sur une association à but non lucratif créée en 1968. Elle vit principalement des cotisations de ses membres et de dons. Son offre s'adresse:

- aux institutions, en particulier les milieux de la formation, de l'éducation, de l'animation et de la santé;
- aux jeunes, aux parents, aux personnes en intégration et à quiconque s'intéresse à la non-violence;
- aux membres professionnels et bénévoles des associations dont l'action se base sur la non-violence;
- aux chercheurs et chercheuses;
- aux entreprises.

Remarques et exemples complémentaires

Les personnes développant leurs compétences relationnelles gagnent en sûreté et en pouvoir d'agir. Ces compétences, au-delà de ce qu'elles apportent à l'échelle individuelle, sont formidablement précieuses au niveau communautaire. C'est à ce titre qu'elles peuvent jouer un rôle déterminant pour la construction du lien et pour le bien-vivre ensemble. Et c'est donc aussi à ce titre qu'elles méritent d'être promues.

Où faire de la sensibilisation et qui former? On pense en premier lieu à l'école et aux personnes ayant un rôle de référent pour les voisinages – tels les concierges. Mais les choses ne se mettant pas en place toutes seules, il est nécessaire de les faire advenir. Par exemple: les parents d'élèves peuvent pousser l'école à louer l'exposition du CENAC «Ni hérisson, ni paillason»; les associations d'habitants peuvent demander aux gérances qu'elles se soucient de la formation de leurs concierges; les habitants d'un immeuble, à l'instar de ce qui s'est fait dans la coopérative d'habitation OSONS, peuvent se doter d'une charte abordant explicitement l'enjeu du savoir-être (voir p.45), etc.

En complément à ce qui précède, les exemples ci-dessous renvoient à quelques approches concrètes en matière de prévention et gestion de conflits, ainsi qu'à des enjeux d'intercompréhension et de représentation.

- Comme le font de plus en plus de collectivités, la Ville de Lausanne propose une *formation gratuite pour concierges* à la communication interculturelle. Entre autres objectifs: pouvoir gérer de manière créative les interactions entre personnes de cultures différentes et disposer d'outils pour les situations de discrimination et de racisme. En complément, la publication *Concierges – actrices et acteurs clés du vivre ensemble* peut être téléchargée en tout temps depuis le site indiqué à la fin du paragraphe suivant.

Sur les questions de voisinage, la Ville de Lausanne a par ailleurs publié un guide à destination des habitants: *I ♥ mes voisins. Le guide du bon voisinage*. L'ouvrage rappelle quelques règles simples pour favoriser la cohabitation et donne également des orientations utiles par rapport aux situations de conflit et de discrimination. À noter: le guide existe aussi sous forme de dépliant multilingue français, anglais, espagnol, portugais, bosnien et albanais. Site: lausanne.ch/bli

- L'originalité de l'Université ouvrière de Genève est d'offrir des formations continues spécifiques, d'une part pour *concierges d'immeubles*, d'autre part pour *concierges d'écoles et salles communales*. La seconde formation permettant notamment de mettre un accent particulier sur le fonctionnement des communes et les dynamiques d'acteurs à l'échelle des quartiers. Site: uog.ch

- Dans une perspective d'éducation au développement durable, *Éducation 21* propose de nombreux dossiers thématiques s'adressant aux jeunes. Sont par exemple disponibles, des supports traitant des questions d'égalité des sexes, des stéréotypes de rôles, du genre et d'autres facteurs de diversité. Ce matériel vise autant à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, qu'à les soutenir dans le développement de leur identité au-delà des stéréotypes de genre. Site: education21.ch

- Comme la prévention ne pourra jamais éviter tout affrontement, on se souviendra que des compétences et actions spécifiques peuvent aussi être mobilisées pour gérer les situations de conflit latent ou déclaré. Si le dialogue direct et une solution à l'amiable ne sont plus envisageables, l'association pour la médiation de voisinage peut être sollicitée (dans le canton de Vaud: *AsMéd-VD*). La-les personne-s demandeuse-s a-ont la responsabilité du paiement anticipé de la première séance de médiation; cependant, le partage des frais peut être décidé en cours de séance. L'*AsMéd-VD* s'appuie sur des médiateurs et médiatrices bénévoles, qu'elle a formé-e-s, accrédité-e-s et mis-e-s en réseau. Site: mediation-de-voisinage.ch

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•				•
Associations/groupes militants/collectifs	•	•		•	•	•
Instances de quartier ou travailleurs sociaux		•				
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations		•				•
Autorités publiques/administration		•				
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers		•				
Acteurs de l'économie (hors immobilier)		•				

Maîtriser le numérique pour mieux se connecter à autrui

Exemple: Des moments de partage hors numérique et sans stigmatisation (Danemark)

L'idée

Le numérique fait partie intégrante de nos vies. Ainsi, les réseaux sociaux nous permettent par exemple de maintenir quotidiennement des liens avec des proches vivant aux antipodes. Mais on sait aussi que trop de temps passé sur ces réseaux sociaux, ou sur des jeux en ligne, ou sur des travaux à l'écran peut devenir un problème en termes de compétences et habitudes relationnelles dans le monde réel. Il reste donc essentiel de savoir se déconnecter et trouver goût à nos rapports directs avec autrui – un accompagnement des enfants et des adolescents étant indispensable en la matière. Dans cette perspective, Meik Wiking, président du Happiness Research Institute de Copenhague, souligne l'importance de proposer régulièrement des *moments de partage hors numérique et sans stigmatisation*. Il ne s'agit pas de se focaliser sur l'individu, mais de situer l'enjeu à l'échelle du groupe. Le but visé est de favoriser et de multiplier les expériences positives dans le cadre des cercles sociaux réunissant les proches.

Au sein des voisinages, des familles peuvent par exemple mettre en place des jeudis soir «analogiques» pendant lesquels les enfants vont jouer les uns chez les autres – la même approche étant applicable à un soir en famille chaque semaine. Il est aussi possible de placer un panier pour téléphones près du portemanteau pour encourager les amis en visite à y déposer leur appareil, etc.

En savoir plus: Meik Wiking, *Le livre du Lykke*, trad. M. McGuinness, Paris, Pocket, 2019

Le + en matière de savoir-être

De manière simple, la mise en œuvre de rendez-vous «analogiques» contribue à l'apprentissage de nouveaux comportements et à la transformation des représentations. L'envie et l'aptitude à la déconnexion sont renforcées et les interactions sociales hors numérique revalorisées.

Le fonctionnement

Pour que la déconnexion numérique puisse se faire au profit d'interactions sociales porteuses de sens et de satisfaction, Meik Wiking insiste sur la dimension communautaire. En guise d'observation préalable, il note par exemple qu'être le seul élève sans téléphone est une expérience bien triste quand le reste de la classe échange sur les réseaux sociaux après l'école. Et bien évidemment, le risque d'une telle situation n'existe pas lorsque le choix du groupe est de partager sans recourir au numérique. D'où l'idée de convoquer et valoriser l'engagement collectif. Pour Meik Wiking, le défi est d'organiser une «masse critique analogique» dans les voisinages, c'est-à-dire un nombre suffisant de personnes prêtes à se déconnecter pour s'investir dans des moments de rencontre ou d'activité partagée hors numérique.

Remarques et exemples complémentaires

On sait les divers problèmes que soulève le numérique, dont entre autres son effroyable bilan en termes d'émissions de gaz à effet de serre et tous les abus qu'il permet en matière de captation et de manipulation de données. Quant aux risques comportementaux qui lui sont liés, que dire des usages excessifs susceptibles d'altérer la santé de l'individu et ses rapports à autrui (pour une mise en perspective des impacts du numérique sur l'environnement et l'homme, voir *La Revue Durable* n° 63, automne-hiver 2019)? Cependant, force est de constater que le numérique, lorsqu'il n'est pas utilisé à des fins de manipulation et de contrôle, est aussi un puissant vecteur d'opportunités, notamment dans le champ des relations humaines et de la participation à la vie de la cité. Durant la période de confinement du printemps 2020, il s'est ainsi révélé d'une utilité parfois insoupçonnée pour le maintien et le développement des liens. Mais cette période particulière a toutefois rappelé que l'outil n'est pas d'une accessibilité égale à tous – les obstacles pouvant par exemple être d'ordre socioéconomique ou générationnel. Comment dès lors donner au numérique sa juste place et en faire profiter le bien vivre ensemble? Les efforts pour en promouvoir une utilisation plus raisonnée et critique doivent bien sûr être poursuivis. Mais dans une perspective d'inclusion, il faut aussi en permettre un accès plus large. Les exemples ci-dessous éclairent ces deux défis et complètent ainsi l'idée des *moments de partage hors numérique* présentée plus haut.

- La *plateforme Resoli* est une application internet créée par l'EPFL+ECAL Lab pour répondre spécifiquement aux besoins des seniors engagés dans les groupes «Quartiers Solidaires» de Pro Senectute (voir p.16). Testée dès 2018 par le groupe de Pully-Sud, elle facilite le partage des informations, aide à la mise en place et à la gestion d'activités communes et constitue ainsi un levier pour l'entretien du lien social. *Resoli* fonctionne par communautés de membres (quartier, village). Pour y avoir accès, le candidat doit postuler auprès de la communauté qui lui est proche. Contrairement à Facebook ou à d'autres réseaux sociaux, la plateforme n'est pas universelle: chaque communauté maîtrise totalement les droits d'accès, les contenus et leur visibilité. Les membres utilisent leurs nom et coordonnées véritables et gèrent les événements de manière autonome. La plateforme est construite autour de 4 sections: activités, calendrier, récits et photos. Pour son administration et son utilisation, chaque communauté attribue librement à ses membres 3 types de statuts:
 - Le responsable de communauté est chargé de vérifier la véracité des informations des nouveaux membres

qui postulent au sein de la communauté. Il est à disposition pour aider les utilisateurs à l'appropriation en cas de besoin et leur donne, si nécessaire, le rôle d'organisateur d'activités.

- L'organisateur d'activité peut publier et gérer ses événements, prendre contact avec les membres pour leur donner des informations supplémentaires sur les activités et publier des récits et des photos.

- Le membre peut consulter les événements et s'inscrire à ceux qui l'intéressent. Chaque membre peut publier des photos et récits des activités effectuées s'il le souhaite.

Site: info-resoli.ch

- Organisé par l'association italienne Vagamondo en juin 2019, le séminaire Erasmus+ de Bergolo s'est donné la déconnexion numérique comme sujet de réflexion et d'expérience. Baptisé *Train Your Disconnection*, le séminaire engageait les étudiant-e-s qui y participaient à questionner leur propre relation à la technologie. Les objectifs concrets: éclaircir les processus d'adoption de comportements plus sains en matière numérique et développer les compétences relationnelles.

À relever, la règle à respecter durant les 7 jours du séminaire: ne toucher à aucun téléphone, ordinateur, appareil photo, montre, lecteur de musique, etc. Source: (en anglais) «What it's like to do a full 7-day digital detox – Solidarity Mission» sur solidaritymission.org

- L'association *Action Innocence* basée à Genève est active depuis plus de 20 ans pour renforcer la formation à l'usage des ressources numériques. Elle s'adresse tant aux parents, adultes, enseignants qu'aux enfants et adolescents. Son action vise à prévenir les risques liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), à améliorer la formation sur ce thème et à lutter contre la pédocriminalité. Dans ce but, elle anime des conférences-débats, intervient dans les écoles et lance des campagnes de prévention en ligne ou dans les médias traditionnels. Site: actioninnocence.org

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population	•	•		•	•	
Associations/groupes militants/collectifs						
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration						
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						



Pratiquer l'écoute, l'implication, l'intelligence collective

Exemple: La gouvernance partagée du Jardin aux mille mains à Lausanne (VD)

L'idée

Comment agir ensemble en donnant le plus de place possible à l'écoute mutuelle, à la bienveillance, à la créativité, à l'auto-organisation, ainsi qu'aux décisions distribuées et co-construites?

Fondée sur les principes de la sociocratie, la *gouvernance partagée* vise à relever ce défi. En 2017, l'Association Rovéréaz – Jardin aux mille mains opte pour ce nouveau mode de gouvernance et fonctionne, dès lors, de manière horizontale. Le leadership – multiple – est défini en fonction des activités et des circonstances. Il n'est pas assuré par des «responsables», mais par celles et ceux qui sont prêt-e-s à endosser un rôle de facilitateur-trice ou de coordinateur-trice. L'accent est mis sur la confiance en l'humain, sur la co-responsabilité et sur le pouvoir de l'intelligence collective pour atteindre les objectifs communs.

Active sur le domaine agroécologique de Rovéréaz, à proximité de Lausanne, l'Association Rovéréaz – Jardin aux mille mains développe une offre socio-pédagogique complémentaire aux activités de production

de la ferme. L'association octroie une place centrale à la permaculture et à la participation des publics de tous les âges et horizons. Ses missions: permettre à tout un chacun de mettre les mains à la terre; encourager l'apprentissage de la citoyenneté, de la solidarité et l'importance du vivre ensemble; favoriser la transmission de savoir entre les générations et les horizons sociaux; promouvoir la réflexion collective pour construire la société de demain. Pleine de sens dans ce contexte, la gouvernance partagée se révèle aussi d'une parfaite efficacité opérationnelle.

En savoir plus: sur l'association, 1000mains.ch, sur le mode de gouvernance, hum-hum-hum.fr

Le + en matière de savoir-être

La *gouvernance partagée* invite chacun-e à écouter, à s'exprimer et à accueillir ce qui émerge du groupe au terme des échanges. Elle favorise un savoir être qui donne sens au collectif et qui aide à la coopération. Ce faisant, elle renforce aussi les capacités d'interaction dans le cadre informel des relations courantes.

Le fonctionnement

Un cercle cœur (ou de pilotage) dirige de manière collective et horizontale les activités de l'association. Au quotidien, ce cercle est aussi une instance ouverte de coordination.

Les activités en cours, ou les initiatives nouvelles, font chacune l'objet d'un cercle dédié. Les membres de l'association s'investissent dans ces cercles opérationnels, au sein desquels ils s'auto-organisent.

La charte relationnelle de l'association – évolutive – énonce les modes de fonctionnement privilégiés et les valeurs partagées. Elle propose ainsi un cadre de sécurité pour la gestion des relations. Les notions et questions précisées sont multiples: bienveillance, respect, souveraineté, confidentialité, joie, assiduité et engagement, préparation des rencontres, disponibilité, prises de décisions (par consentement sans objection, ou par sollicitation d'avis), coresponsabilité, communication, gestion des tensions.



Remarques et exemples complémentaires

L'écoute, l'implication et l'aptitude à l'intelligence collective sont en partie une affaire d'apprentissage – toute personne pouvant renforcer chez elle ce type de compétences. Toutefois, l'expression de ces compétences dans une dynamique de groupe tient aussi largement à l'existence d'un cadre qui s'y prête. En complément de la présentation de la *gouvernance partagée* du Jardin aux mille mains, les exemples ci-dessous visent donc à préciser à la fois les enjeux d'apprentissage et ceux liés à la construction d'un cadre de sécurité.

• Créée à Berlin en 2007, l'école *Evangelische Schule Berlin Zentrum – ESBZ* accueille actuellement 650 élèves âgés de 12 à 19 ans. Elle se donne pour but de les encourager à l'autonomie, notamment par l'auto-motivation et la coopération entre pairs. Les jeunes doivent identifier ce qui compte vraiment pour eux, viser haut quitte à échouer puis à réessayer, mesurer que les autres ont besoin d'eux comme eux ont besoin des autres, se responsabiliser et célébrer ce qu'ils achèvent. En termes concrets, cette philosophie se traduit de la manière suivante:

– Le fonctionnement de l'ESBZ renvoie à un cadre assez précisément défini. Les élèves déterminent le déroulement et une large part du contenu de leur programme – seules quatre matières principales étant imposées. Ils choisissent les moments d'examen et travaillent indépendamment ou en petits groupes si cela les aide. Chacun-e doit: se donner des objectifs hebdomadaires, noter ses progrès dans son journal de bord et rencontrer chaque vendredi son professeur principal pour un point de situation en tête à tête. Le rôle des professeurs est moins de conduire les élèves, que de les appuyer quand nécessaire.

– Deux modules proposés aux élèves renforcent la singularité de l'ESBZ. L'un, baptisé «responsabilité», doit permettre aux élèves de 13 et 14 ans de s'investir personnellement pour apporter quelque-chose à la collectivité. L'autre, intitulé «défi», invite les jeunes de 14 à 17 ans à se dépasser en se lançant dans une aventure de trois semaines, tel qu'un voyage ou toute autre activité sortant clairement de leur ordinaire.

– Enfin, une fois par semaine, une réunion générale permet aux élèves et aux professeurs qui le veulent de féliciter ou remercier l'un-e ou l'autre pour quelque-chose qu'il ou elle a dit ou fait au cours de la semaine écoulée. La reconnaissance mutuelle, la confiance et les liens au sein du groupe sont ainsi renforcés.

L'école, de statut privé, n'a droit qu'à un financement public limité mais repose sur un système de contributions garantissant l'accès à tous. Avec le bon niveau de ses élèves, elle a acquis une visibilité qui lui a amené des candidats de tous les milieux. Aujourd'hui, elle

témoigne ainsi d'une grande mixité culturelle et sociale. Quant aux jeunes en situation de handicap, ils sont accueillis et peuvent avancer à leur rythme, cela comme les autres élèves et avec eux. Site: (en allemand) ev-schule-zentrum.de. Voir aussi: F. Laloux, *Reinventing Organizations, Vers des communautés de travail inspirées*, éd. Daiteino, 2015.

• Le but d'un *diagnostic communautaire* est de permettre aux membres d'une communauté d'identifier les problèmes d'ordre collectif qui les affectent et de rechercher ensemble les pistes d'action pour les résoudre. La démarche requiert une durée et des règles propices à l'établissement de relations de confiance, tant entre les divers acteurs potentiellement concernés, qu'entre ces derniers et l'équipe de projet. La planification temporelle et les règles – qui constituent le cadre de sécurité – sont en effet essentielles pour permettre aux acteurs de s'ouvrir, de s'exprimer, de s'écouter les uns les autres et de s'impliquer sans craindre d'être manipulés. Le *diagnostic communautaire* établi au début de la démarche «Quartiers Solidaires» de Lutry constitue à cet égard une bonne illustration:

– Trois objectifs étaient posés: 1. établir avec l'ensemble des acteurs concernés un diagnostic sur la qualité de vie des plus de 55 ans; 2. évaluer les possibilités de nouvelles actions sociales au profit de la qualité de vie et du lien social; 3. construire un groupe habitants et un groupe ressources aptes à s'engager de manière autonome dans la conception et la conduite des changements identifiés comme nécessaires.

– Menée entre fin 2017 et début 2019, la démarche a consisté en une série d'étapes au gré desquelles s'est créé puis renforcé le cadre de sécurité: immersion de l'équipe de projet dans la commune; séance publique d'information; construction des groupes habitants et ressources; rencontres avec habitants et professionnels; analyse des entretiens; forum; rédaction du rapport de diagnostic et évaluation multipartenaires.

Site: quartiers-solidaires.ch/vaud/lutry-609.html

Sur «Quartiers Solidaires», voir aussi p 16.

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population						
Associations/groupes militants/collectifs	•	•		•	•	
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration						
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)						

Valoriser l'humain et ses capacités de coopération

Exemple: Buurtzorg, une entreprise de soins pas comme les autres (Pays-Bas)

L'idée

La personne non familière avec les soins à domicile peut facilement penser que «l'attention à l'humain» en constitue la valeur centrale. En 2007, aux Pays-Bas, c'est pourtant loin d'être le cas. D'où la proposition d'un professionnel de la branche, Jos de Blok, de modifier radicalement l'approche en vigueur. Mais son employeur n'entre pas en matière. Jos de Blok démissionne et crée l'entreprise *Buurtzorg*, qui va bouleverser les pratiques.

Le fonctionnement dénoncé par Jos de Blok est le suivant: à des fins de rationalisation, la centrale d'appels trie les patients et décide des intervenants; ces derniers n'ont pas pris sur leur planning; le temps de référence par acte est minimal; l'hyper spécialisation prévaut; les soignants doivent aussi vendre des produits aux patients; la hiérarchie et les fonctions de contrôle complexifient le système; les principes d'attribution des interventions aux soignants ne permettent pas de rapports suivis avec les patients; les contraintes de minutage péjorent le relationnel. La situation est ainsi insatisfaisante, tant pour les patients que pour les soignants.

Dès le départ, Jos de Blok pense donc *Buurtzorg* pour remettre l'humain au centre du processus de soins. Ses objectifs clés: minimiser le nombre d'intervenants différents au domicile et veiller à la coordination de l'ensemble des besoins en soins du patient; favoriser l'implication de ce dernier et viser la qualité de la relation humaine; permettre à l'intervenant d'être autonome et responsable, et le libérer des contraintes de temps.

En savoir plus: (en anglais)

buurtzorg.com; voir aussi F. Laloux, *Reinventing Organizations, Vers des communautés de travail inspirées*, éd. Daiteino, 2015.

Le + en matière de savoir-être

Partager d'abord un café, puis s'occuper des soins, c'est replacer l'humain et le savoir être au centre de l'interaction. Se référant à cinq valeurs clés – la coopération, la créativité, l'autonomie, la simplicité et la confiance – *Buurtzorg* montre qu'une entreprise peut aller en ce sens et réussir magnifiquement. Lancée par six personnes en 2007, l'entreprise rassemble plus de 10'000 infirmières et infirmiers 10 ans après.

Le fonctionnement

Les soins sont prodigués par des équipes attachées chacune à un périmètre de proximité de 5'000 à 10'000 habitants. Les équipes réunissent un maximum de 12 soignants qui s'organisent de manière autonome selon un modèle de gouvernance partagée (voir p 58). Une unité centrale, en appui pour certaines tâches, est à disposition via des outils informatiques performants. Ces outils fournissent une visibilité sur les indicateurs clé de l'activité et permettent aux équipes d'échanger des informations, conseils, partages de pratiques, etc.

Bien ancrées dans leur périmètre d'activité, les équipes veillent à en mobiliser les ressources. Elles valorisent aussi les réseaux propres aux patients. Les liens sociaux, tout comme le suivi des soins, s'en trouvent renforcés. Très profitable au bien-être du patient, cette approche permet également une réduction notable des coûts.

Remarques et exemples complémentaires

Au sein d'un cadre existant, il est généralement difficile de faire évoluer des modes traditionnels d'action et d'interaction. Jos de Blok a ainsi dû quitter son employeur et créer *Buurtzorg*, l'entreprise nouvelle pouvant servir de terrain d'essai. Et plus le succès de l'aventure s'est confirmé, plus nombreuses ont été les entreprises à s'en inspirer.

S'il n'est pas forcément impératif de repartir de zéro pour se dégager des situations délétères, il est cependant toujours judicieux de tenter de nouvelles approches lorsqu'il s'agit de donner davantage de place à l'humain et à ses ressources les meilleures. Les exemples qui suivent témoignent de changements appliqués à des enjeux et domaines sans rapport avec *Buurtzorg*. Ils renvoient néanmoins à une vision humaniste commune et montrent que celle-ci mérite d'être promue aussi largement que possible.

- *L'Espace Chantier* est un dispositif né de réflexions sur la dégradation de la communication et des conditions de vie dans les chantiers de construction. Si l'un des défis est de répondre au déficit des échanges entre professionnels intervenant sur un même chantier, le concept postule aussi l'accueil de publics externes dans un lieu propice à la convivialité et au partage de connaissances. Entre 2016 et 2019, un tel dispositif a été mis en place en accompagnement de la construction de deux immeubles de logements dans l'écoquartier des Vergers à Meyrin (GE). Mandatée par les maîtres d'ouvrages, les coopératives d'habitants Voisinage et Codha, l'association *L'Espace Chantier* a pris en charge la zone des baraques destinées aux entreprises, qu'elle a décloisonnée et transformée en un véritable lieu de vie. Les échanges qui y ont été proposés ont non seulement contribué à une communication nouvelle entre les corps de métiers, mais également au renforcement des liens entre futurs habitants ou voisins et à la valorisation des choix opérés en matière d'éco-construction. Les installations sur le site du chantier ainsi que les tâches d'animation ont été financées conjointement par la maîtrise d'ouvrage, les entreprises intervenant dans la construction et quelques bailleurs externes. L'expérience a rencontré un grand succès et constitue pour ses commanditaires une innovation à répliquer. Site: a11a12.ch

- En vertu du nouveau code civil en vigueur au Danemark, les parents voulant divorcer doivent suivre le *cours coopération après le divorce*. Le but du cours est de les aider à faire face aux changements et aux défis qui surviennent souvent à la suite d'un divorce. Il offre notamment des pistes pour mieux comprendre les réactions des enfants et la façon dont chaque membre de la famille peut être affecté. Il présente aussi des orientations sur le pardon et des outils pour la gestion des conflits et la communication. Les approches proposées renvoient à nombre de situations concrètes pouvant être sources de tensions: de l'organisation des anniversaires aux sorties d'école. Une fois la demande de divorce enregistrée, un lien personnalisé est envoyé par l'administration aux personnes concernées qui devront suivre le cours dans un délai de trois mois. Disponible gratuitement en ligne ou sous forme d'application, le cours compte 18 modules – le visionnement de celui concernant le bien des enfants étant le seul obligatoire. Quant aux parents non mariés souhaitant se séparer, ils peuvent aussi demander à le suivre.

Testé par 2'600 volontaires entre 2015 et 2018, le cours a produit des résultats qualifiés de «saisissants» lorsque le niveau de conflit entre parents n'était pas trop élevé. Il a ainsi suscité un large consensus dans la classe politique danoise. Site (en danois): samarbejdeefterskilmisse.dk

L'implication des acteurs

	Impulsion ou force de proposition	Acteurs et/ou bénéficiaires	Octroi d'une autorisation ou garantie	Apports en savoirs ou compétences	Organisation, réalisation ou gestion	Apports financiers ou matériels
Habitants/usagers du quartier/population		•		•		
Associations/groupes militants/collectifs						
Instances de quartier ou travailleurs sociaux						
Structure et personnel spécifiques au projet						
Acteurs institutionnels (formation, santé, etc.)/fondations						
Autorités publiques/administration						
Acteurs immobiliers/propriétaires fonciers						
Acteurs de l'économie (hors immobilier)	•	•		•	•	•



En guise de conclusion: Des questions nombreuses, dont plusieurs restent à approfondir

À fin 2018, l'Association écoquartier se proposait d'approfondir le défi du bien vivre ensemble à partir de la question suivante: comment plus et mieux interagir entre générations dans les quartiers? Mais celles et ceux qui se sont engagée-e-s dans la réflexion participative ont rapidement craint de renforcer les catégorisations stériles déjà fréquentes dans le champ des problématiques liées aux âges.

Les discussions se sont alors poursuivies en adoptant une perspective plus large, les rapports inter- et multi-générationnels ne constituant plus qu'un des différents enjeux à questionner. Mais en s'élargissant, la réflexion est devenue parfois si foisonnante que tout ce qui en a émergé n'a pas pu trouver place dans la brochure. Certaines idées ou interrogations ont été écartées, soit parce qu'elles auraient demandé à être davantage précisées, soit parce qu'elles n'auraient pas pu être présentées selon les principes de restitution retenus. Quelques-unes sont mentionnées ci-après, d'une part parce qu'elles sont de nature à interpeller utilement le lecteur, et d'autre part pour en garder la trace dans l'attente de leur approfondissement ultérieur:

- Les espaces à partager au sein des immeubles constituent de puissants leviers pour le bien vivre ensemble. Comme le montrent plusieurs exemples présentés dans les pages précédentes de la brochure, les coopératives d'habitation participatives sont à cet égard exemplaires. Mais à l'heure actuelle, tout le monde ne peut pas accéder à un logement au sein d'un habitat de ce type. D'où la question suivante qui n'a pas pu être suffisamment développée au cours de notre réflexion: comment faire pour favoriser la création et la gestion participative de tels espaces partagés dans des locatifs standards, appartenant par exemple à des collectivités? Faudrait-il des mesures réglementaires, des dispositions incitatives ou devrait-on simplement compter sur le pouvoir d'inspiration et d'entraînement qu'exercent sur les acteurs standards les innovations magnifiquement mises en œuvre par les coopératives d'habitation les plus dynamiques?

- D'autres nouveautés expérimentées dans le cadre de l'habitat coopératif et participatif mériteraient aussi, en fonction de leur grand intérêt pour le bien vivre ensemble, qu'on en étudie davantage l'appropriabilité par les acteurs traditionnels de l'immobilier: rocades concertées de logements, plateformes numériques participatives pour les habitants d'un immeuble ou d'un îlot, valorisation en commun d'espaces extérieurs tels que frontages, etc.
- Quant au renforcement du bien vivre ensemble à l'échelle des voisinages, il constitue aussi un objectif à investiguer davantage. Parmi les diverses questions méritant d'être approfondies et élargies, nous retenons notamment celles qui concernent:
 - le modèle financier optimal pour une conciergerie de quartier intégrant des principes de solidarité;
 - la valorisation des structures scolaires comme base pour des initiatives renforçant le bien vivre ensemble;
 - la mobilisation des acteurs immobiliers pour des coopérations de quartier ou des mutualisations de services profitant au bien vivre ensemble des habitants et usagers.

Remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réflexion

Vingt et une personnes, membres et non membres de l'Association écoquartier, étaient présentes lors de la première soirée de notre réflexion participative sur le bien vivre ensemble. Ce nombre a bien sûr diminué au gré des réunions, mais le groupe a toujours pu profiter de la complémentarité des un-e-s et des autres pour enrichir et approfondir avec profit les très nombreuses questions à éclaircir et à documenter. Que toutes et tous soient ici chaleureusement remercié-e-s. Petite ou grande, chaque contribution a été essentielle pour relever les défis posés par l'ampleur de la thématique débattue.

Au gré de notre réflexion, en fonction des questions à éclaircir, nous avons à plusieurs reprises sollicité des personnes afin de nous informer de leurs connaissances et expériences particulières: Mesdames Florence Godoy (délégation à l'enfance de la Ville de Lausanne) et Yvonne Lenzlinger (coopérative Mehrgenerationenhaus Giesserei Winterthur), Messieurs Philippe Beck (CENAC et AsMed-VD), Marc Favez, Francesco Casabianca et Filip Uffer (Pro Senectute), ainsi que Jean-Michel Piguet (juriste). Pour leur bienveillance, leur disponibilité et leurs précieux apports, nous leur exprimons notre profonde reconnaissance.

Et bien évidemment, toute notre gratitude va aux membres et sympathisant-e-s de notre association qui ont bien voulu contribuer financièrement à la réalisation de la brochure. Grâce à elles et eux, nous avons pu réunir le complément budgétaire qui nous était nécessaire.

Association écoquartier
Lausanne été 2020



Liste des exemples présentés



1. Se rencontrer pour le plaisir d'être/de faire ensemble

Nom du projet	Lieu	Page	Ch.
Bienvenue chez moi, une initiative proposée à Baulmes	VD	14	1.1
Le programme OpenSunday	Suisse	15	
Les cafés récits du quartier bâlois de Gundeldingen	BS		
La fête des voisins à Lausanne	VD		
Quartiers Solidaires, un cadre renforçant le pouvoir d'agir	VD	16	1.2
À Vélo Sans Âge, pouvoir agir parce qu'on est ensemble	Suisse et ailleurs	17	
Atoutage, pour le plaisir faire ensemble	Belgique		1.3
Agir à travers les conseils des jeunes, des seniors, des enfants	VD		
Les grands-parents, parrains et marraines bénévoles du Kreis 6	ZH	18	
L'Atelier jeunes au CO de la Gradelle à Chêne-Bougeries	GE	19	
Rencontres entre élèves allophones et résidents d'EMS	GE		
La plateforme intergeneration.ch	Suisse		1.4
Le programme Lire et faire lire	France		
Le verger des enfants de GWL Terrein à Amsterdam	Pays-Bas	20	
Agriculture urbaine: l'association Les Artichauts	GE	21	
Le poulailler collectif des habitants des Vergers à Meyrin	GE		
La basse-cour de Robert le coq à Lausanne	VD		
Les ruches de l'École de commerce et de culture générale Aimée-Stitelmann	GE		

2. Mettre en place des services renforçant les solidarités

Nom du projet	Lieu	Page	Ch.
Les bibliothèques d'objets ou outillthèques	Suisse et ailleurs	24	2.1
Pumpipumpe	Suisse	25	
Les ateliers GenerActions	Suisse romande		
L'Atelier Cyberthé	Arc jurassien		
Le programme Ados enseignant aux adultes	Canada		
Les SEL	Suisse et ailleurs		2.2
Le programme 1h par m², un-e étudiant-e sous mon toit	GE	26	
Le projet d'habitat mixte Ensemble à Chêne-Bougeries	GE	27	
Accéder au logement grâce à HandiLoge de Pro Infirmis	VD		
Les rocares et adaptations d'appartements au sein de Kraftwerk 1	ZH		
Aux Vergers, Meyrin crée un système agro-alimentaire de quartier	GE	28	2.3
Épiceries coopératives participatives, de quoi s'agit-il?	Suisse et ailleurs	29	
Les locaux pour activités peu rentables dans les quartiers neufs	GE et VD		
Le modèle d'affaire peut favoriser le faire ensemble	GE et VD		
Le Léman, une monnaie porteuse de solidarité	bassin lémanique		2.4
Supported Transition, un projet novateur pour mineurs non accompagnés	ZH	30	
Le projet Paires	VD	31	
La fondation Mère Sofia en région lausannoise et à Vevey	VD		
Les réfrigérateurs publics	Suisse alémanique		
Le Suspendu	VD et ailleurs		

3. Renouveler les lieux pour favoriser le lien social

Nom du projet	Lieu	Page	Ch.
Les Ciclovías de Bogotá	Colombie	34	3.1
Les parklets à Seattle	Etats-Unis	35	
La politique lausannoise de bancs relais	VD		
Rue de l'Avenir, un centre d'expertise incontournable	Suisse romande		
Les frontages dans l'écoquartier des Vergers à Meyrin	GE	36	3.2
Les frontages à Vesc	France	37	
La cour intérieure de la Kalkbreite à Zurich	ZH		
Le coeur de l'îlot Hedebygade à Copenhague	Danemark		
Les espaces communs dans les bâtiments de la Codha	GE et VD	38	3.3
Le cluster, ou l'habitat partagé réinventé par Kraftwerk 1	ZH	39	
À Nantes, des espaces communs à l'échelle de l'îlot	France		
Le règlement biennois sur l'utilisation temporaire d'espaces vacants	BE	40	3.4
Le prêt à usage du stade de la Gurzelen à Bienne	BE	41	
La coopérative Ressources urbaines	GE		
Les biens communs et l'usage civique à Naples	Italie		

4. S'appuyer sur des processus et dispositifs participatifs

Nom du projet	Lieu	Page	Ch.
La Compagnie des Voisins	VD	44	4.1
Saluer est un geste magnifique	Suisse et ailleurs	45	
La plateforme numérique participative de la Codha	GE		
Une charte rédigée collectivement à Rossens	VD		
La Conciergerie-Labo de Quartier de l'île de Nantes	France	46	4.2
La réception du quartier Hunziker Areal à Zurich-Oerlikon	ZH	47	
Lulu dans ma rue, une innovation au service des quartiers de Paris	France		
Le projet Nachbarschaft-Bern, ou le pari du bénévolat	BE		
Les budgets participatifs et contrats de quartier de Vernier	GE	48	4.3
Le budget participatif lausannois	VD	49	
Le dispositif genevois Projets à la pelle	GE		
Le groupe d'habitants Bien vivre ensemble de Creil	France		
La coordination de quartier de Gundeldingen à Bâle	BS	50	4.4
Le Groupe des Maîtres d'Ouvrage du quartier des Vergers à Meyrin	GE	51	
Le Forum des quartiers Saint-Jean, Charmilles, Concorde	GE		
Les forums sociaux organisés par la Ville de Genève	GE		

5. Cultiver les savoir-être pour mieux interagir

Nom du projet	Lieu	Page	Ch.
Les outils et ateliers du CENAC – Centre pour l'action non-violente	VD	54	5.1
Formation pour concierges et guide du bon voisinage à Lausanne	VD	55	
Deux formations pour concierges à Genève	GE		
Éducation 21	Suisse romande		
AsMéd-VD	VD		
Des moments de partage hors numérique et sans stigmatisation	Danemark	56	5.2
La plateforme Resoli adoptée à Pully	VD	57	
Le séminaire Train Your Disconnection	Italie		
L'association Action Innocence	GE		
La gouvernance partagée du Jardin aux mille mains à Lausanne	VD	58	5.3
L'école ESBZ à Berlin	Allemagne	59	
Le diagnostic communautaire à Lutry	VD		
Buurtzorg, une entreprise de soins pas comme les autres	Pays-Bas	60	5.4
L'Espace Chantier, sa mise en œuvre à Meyrin	GE	61	
Un cours de coopération après le divorce	Danemark		



Auteur-éditeur: Association écoquartier

Lieu et date de parution: Lausanne, août 2020

Contact: Association écoquartier, case postale 5256, 1002 Lausanne, Suisse | bureau@ecoquartier.ch

Adhésion: L'Association écoquartier, active dans le canton de Vaud, est ouverte à toute personne physique ou morale se sentant en accord avec son action en faveur de l'urbanisme durable et de l'habitat coopératif; elle est apolitique et sans but lucratif.

Site: ecoquartier.ch

Conception graphique: Mashka SARL | mashka.ch

Impression: PCL Presses Centrales SA, Renens

Tirage: 1'000 exemplaires sur papier recyclé Refutura FSC®



Remerciements: à la Ville de Lausanne pour son soutien à l'Association écoquartier

Droits de reproduction et diffusion limités

Licence Creative Commons by-nc-nd

